

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal

Compte courant postal 665

Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'Auvergne

Hebdomadaire d'Action Nationale

Directeur: JEAN VISSOUZE

ABONNEMENTS

Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 40 fr. par an
Autres Départements 12

Rédaction et Administration:
25, Rue Gauthier-de-Biauzat, CLERMONT-FERRAND

Vers les Etats Généraux

Les quelques semaines qui se sont écoulées depuis notre premier numéro n'ont fait que confirmer notre position. Les événements se sont chargés d'étaler au grand jour — a'il était encore besoin de le faire — l'impérialisme profonde de nos institutions dans l'angoissante période que nous traversons.

Ce ne sont pas des ministres nouveaux que le pays demande: Doumer après Loucheur, d'autres après. Non, c'est la refonte d'abord de pair avec la mise à la retraite de tout ce personnel politique trop connu et trop méprisé.

Au lieu de cela que nous proposent quelques charlatans: la Dissolution! Dissoudre n'est pas résoudre.

Remplacer la peste par le choléra n'est pas l'effet d'une intelligente thérapeutique. Mais surtout que peut-on attendre de la boîte à Pandore démocratique après avoir vu à l'œuvre la « Bonne Chambre » de 1919 et la « Mauvaise Chambre » de 1924?

Renvoyons plutôt dos à dos tous ces parlementaires de droite ou de gauche et examinons sans eux comment on pourrait remédier aux difficultés présentes.

Tout d'abord notons pour mémoire que ces difficultés qui viennent de la gestion déplorable des affaires publiques depuis dix ans et bien davantage sont accrues par le manque de confiance général qui règne dans le pays.

Non seulement la plupart des capitaux se sont enfuis hors frontières, mais encore parle d'arrêter les frais, de faire la greve de l'impôt.

On ne veut plus donner l'argent si péniblement acquis aux malfaiteurs publics que sont devenus les ministres et les députés.

Le pays demande à contrôler les recettes et les dépenses et à formuler ses avis autrement que par le canal de ses prétendus représentants.

Cet état d'esprit n'a pas tardé à faire

missait le pouvoir royal et que les difficultés disparaissaient.

Par essence, ce sont des assemblées extraordinaires chargées de faire face aux situations extraordinaires.

C'est bien le cas aujourd'hui. Inutile de souligner que s'il est question d'Etats Généraux à l'heure actuelle on ne saurait les rendre semblables à ceux d'autrefois. Seuls le mot et l'idée subsistent. Chaque époque a sa façon propre d'envisager les choses.

Ce qu'il nous faut, c'est liquider le passif parlementaire en dehors de toute puter au bord de l'abîme. Les Etats Généraux nous offrent cette garantie, cette sécurité.

Avec eux, ce ne sont plus les appétits d'une bande de politiciens qui sont représentés mais bien tous les intérêts de la grande famille française, les intérêts moraux, spirituels et matériels de notre patrie.

Le clergé des différentes confessions, l'Université, les grandes Associations telles que les Associations d'Anciens Combattants, des Familles nombreuses, devront être représentés aux Etats Généraux au même titre que les délégués des corps de métier, aussi bien professions libérales qu'ouvriers et paysans.

Plus d'insane politique; seulement des hommes soucieux de leurs propres affaires, affaires qui, en fin de compte, sont celles de la nation.

Rien n'est plus clair, moins difficile à réaliser si on le voulait bien: — et il faudra

Notre devoir à nous est donc de répandre, de rendre populaire cette idée. Il faut que rapidement un grand mouvement se dessine en faveur des Etats Généraux. Sinon c'est la ruine, la banqueroute et la guerre.

Mais la convocation des Etats Généraux, aussi excellents qu'en pourront être les résultats, ne peut être qu'un remède momentané.

Et c'est alors que tous ces jouisseurs affamés de plaisirs se tournent vers leurs victimes. Et entendent-ils dans leurs appels désespérés: « Nous vous avons méprisés et spoliés, nous en convenons; nous vous avons tenus éloignés de toute les faveurs de l'Etat, nous n'avons jamais voulu vous reconnaître les qualités de bons citoyens républicains, mais qu'à cela ne tienne; aujourd'hui, la Caisse est vide; la France va en souffrir; oubliez nos agissements à votre égard, sauvez-vous. Rien ne vous est si facile et il n'y aura aucune promiscuité désobligeante pour vous, car nous nous ne vous voulons pas plus aujourd'hui qu'autrefois; notre considération méprisante vous reste et vous suivra; tout ce que nous vous demandons, c'est votre portemonnaie bien garni. Donnez-nous votre argent et regagnez au plus vite votre repaire de parias. Ce geste de votre part s'impose, car la clique qui nous a envoyé au pouvoir n'a pas le sou; et si vous nous abandonnez, nous sommes per-

Sans doute, cet appel est un peu plus pathétique, et nous convenons qu'il devrait arracher toute la galette des possédants en leur faisant venir les larmes aux yeux, qu'il s'agisse de l'emprunt de Clermont ou du Trésor français.

Mais il faut compter avec le bon sens de ceux qui sont invités à se dépouiller au plus grand profit, non de la Cité ou de l'Etat, mais bien des friponnages qui en vivent.

Les socialistes ne rêvent que plaies et bosses; pour mieux réussir dans leurs entreprises de désorganisations sociales, ils se sont divisés en trois camps, socialistes, communistes et anarchistes. Il n'y a aucune différence entre ces nuances; les aigreurs s'affaiblissent de l'un ou de l'autre de ces titres, suivant les milieux qu'ils ont à évangéliser.

Où vont-ils, ces sabreurs de la société? Les meneurs s'en moquent; les menés réclament pour eux tous les moyens de bien vivre sans rien faire. Les chefs sont acculés à formuler des promesses de plus en plus extravagantes, et dissolvantes. Et dans ce monde, il ne suffit point de promettre, il faut tenir.

Aussi, cette politique ne peut que provoquer la ruine publique. C'est lamentable autant que désastreux; mais que faire dans cette effrayante circonstance? Favoriser ce désordre? Non. Si grand que soit l'amour des braves gens pour leur petite et grande patrie, il est impossible de faire des sacrifices uniquement destinés à prolonger la durée du règne des grands trafiquants de la France.

A M. Painlevé, ce grotesque fantoche

LE PÉRIL-OR

Sus à l'impérialisme de la Bétise-Dollar!

International ou national, le parlementarisme ne change pas de nature. Son aliment, son atmosphère, ce sont les intrigues, les trafics, les corruptions, — la félonie. Au vrai, il est devenu surtout un alibi. Et cela seul explique l'inlassable entrain de nos gouvernants à convoquer des conférences et des congrès.

C'est un jeu terrible — à tout coup l'on perd — pour la France. Car chaque partie, inéluctablement, est marquée par un moins à son actif et un plus à son passif.

Ces politiciens et ces administrateurs qui livrent leur patrie s'en aperçoivent-ils? Veulent-ils cela? Je ne puis croire à un tel excès de stupidité ni à tant de persistance antipathique est qu'ils sont liés par une chaîne secrète solidement rivée et qu'ils marchent au sifflet. Quand un pays ne se gouverne plus, c'est-à-dire quand il est gravement démocratisé, c'est l'étranger qui le mène.

On sait comment l'Allemagne, ayant engagé ses espions dans l'engrenage de la trahison, les bridait ensuite bien plus par la menace que par l'appât du lucre. J'imagine que les maîtres de l'heure font agir ainsi, par des procédés analogues, leurs communs, — nos soi-disants dirigeants.

On amorce avec des participations financières des coups de bourse préparés, des places dans les conseils d'administration des grandes affaires, et l'on continue par la cravache. Ici, Caillaux... Couche-toi, Briand... Fais le beau, Barthou...

Pour subjuguier les peuples, la cavalerie de Saint-Georges est beaucoup plus efficace que la Grande Armée de Napoléon. En face de le « pacifisme » triomphe.

Déjà, l'Occident est conquis. La France elle-même, malgré sa prodigieuse victoire, semble accepter la sujétion.

Au cours d'un voyage, sur un paquebot, j'entendis une dame anglaise reprocher aux

« Je ne demande pas le pain, de se nourrir de grivoiseries et d'ignorer la géographie, mais d'être gourmands et trop intellectuels ou logiciens. C'était là, assurait-elle, deux graves défauts. Peut-être pensait-elle simplement que ce que nous mangeons n'est plus à prendre et que la lucidité des dupes est parfois gênante pour les dupes. Il est remarquable que les Anglo-Saxons, en général, détestent la logique. Ce n'est pas seulement que leur intellect se brille médiocrement, c'est surtout que la raison est peu sensible aux raisons d'or du Foreign-Office.

l'industrie, la liberté, la vie des nations. Cela dessillera-t-il les yeux? La grotesque superstition de l'or l'emportera-t-elle sur le sentiment de la dignité, de l'indépendance, de la vitalité nationales? Par missionarisme, pour une grossière fiction, allons-nous accepter ce honteux esclavage?

De tout temps, les accapareurs de denrées ont été considérés et, à l'occasion, traités comme des criminels.

Que dire des accapareurs de monnaie? Ils sont bien plus malfaisants. Présentement, les Américains, par leur chantage monétaire, perturbent toute l'économie mondiale. Ils préparent ainsi un cataclysme qui, au surplus, ne sera pour eux aussi avantageux que la dernière guerre économique très instable comme tout équilibre de sottises, du système monétaire métallique.

On nous apprend qu'ils prétendent « taxer le monde avec leur or et leurs produits: pétrole, métaux, cotons, etc. », et qu'ils ouvrent « dans l'Amérique du sud des exploitations formidables ».

Qu'est-ce à dire? L'or? — L'Europe n'en a pas besoin. Les produits? — Elle ne les peut payer avec l'or qu'elle n'a pas et dont les Etats-Unis regorgent. Avec d'autres produits? — Les Etats-Unis surabondent de matières premières et prescrivent des droits de douane prohibitifs sur les objets manufacturés.

« La surproduction des acable. De 1920 à 1924, le gouvernement est obligé d'avancer 500 millions de dollars aux agriculteurs qui ne peuvent plus vendre. La moitié de la population (54 millions) s'enfante dans les villes, la surproduction atteint, en 1921, 250 millions de dollars pour les matières alimentaires, 750 millions pour les objets fabriqués, on doit brûler 60 pour cent de la récolte de coton, il y a deux millions de chômeurs.

Peuvent-ils croire vraiment qu'ils assureront ainsi l'hégémonie de la planète. Qu'en feraient-ils? L'autorité qu'il y a

ne s'acquiert que par le mouvement, le désintéressement et l'idée rayonnante. Or, ces mercantils incultes n'ont ni tradition, ni idéal. Leur puissance même leur serait fatale. Ils suivraient leur pente qui est évidemment la barbarie. Ils rétrograderaient. Ils ne peuvent s'élever qu'en s'inspirant docilement d'une civilisation dont les racines plongent dans la profondeur des siècles.

L'excuse de leur arrogante infatuation, c'est que les peuples qui leur sont supérieurs aveuglés par l'insane fétichisme de l'or, acceptent bénévolement leur domination. Et aussi qu'ils ne savent pas ce

monnaie-marchandise que le cas des Etats-Unis, créanciers et dominateurs du monde par l'accaparement de l'or. Comme ils en détient plus de la moitié du stock existant actuellement, par le simple jeu automatique de l'usure, bientôt ils posséderont tout.

La France victorieuse consentira-t-elle à subir cette dégradante et mortelle vassalité? S'astreindra-t-elle à payer le tribut qu'il est question de lui imposer? S'immolera-t-elle lâchement au Baal burlesque de l'étalon or, du franc dollar, du franc de la servitude?

Je ne le puis croire. Il n'est pas de superstition qui résiste à l'instinct de vivre et de se développer. Chaque fois que l'existence nationale a été en jeu, malgré tous les préjugés et les intérêts particuliers, la vérité politique et économique s'est imposée: on a eu recours à la dictature et à la monnaie-crédit.

Maintenant, il est vrai, la démocratie est terriblement empirée, et la politique est d'autant plus redoutable qu'elle est soutenue par tout ce qui conspire contre la

Ne désespérons donc pas. Et sus à la Bétise-Dollar!...

Georges DEHERME.

LA SEMAINE

Vendredi. — Loucheur a imaginé de nouveaux projets destinés à empêcher l'exode des capitaux français à l'étranger; la Chambre en a été saisie.

Rakowsky, ambassadeur des Soviets a présenté ses lettres de créance à notre cher Doumergue.

Samedi. — La Chambre continue la discussion des budgets. Loucheur a discuté avec la Commission des Finances sur ses projets d'assainissement financier.

En Syrie, deux attaques dirigées contre Damas ont été repoussées victorieusement par nos soldats.

Dimanche. — La crise ministérielle continue en Allemagne.

Lundi. — En Allemagne, l'ex-chancelier Fehrenbach a refusé de constituer le mi-

En Syrie, on signale diverses attaques.

Mardi. — La Commission des Finances a renvoyé au Gouvernement deux des projets financiers de Loucheur.

En Allemagne, M. Koch, chef des démocrates, a été chargé de former le cabinet.

Mercredi. — La Commission des Finances de la Chambre n'ayant pas voulu revenir sur la décision qu'elle avait prise hier au sujet des projets financiers du Gouvernement, Loucheur a donné sa démission. Briand a fait appeler M. Doumer qui succédera probablement à Loucheur au Ministère des Finances. — La livre est à 135

Mais surtout que peut-on attendre de la boîte à l'œuvre démocratique après avoir vu à l'œuvre la « Bonne Chambre » de 1919 et la « Mauvaise Chambre » de 1924 ? Renvoyons plutôt dos à dos tous ces parlementaires de droite ou de gauche et examinons sans eux comment on pourrait remédier aux difficultés présentes.

Tout d'abord notons pour mémoire que ces difficultés qui viennent de la gestion déplorable des affaires publiques depuis dix ans et bien davantage sont accrues par le manque de confiance général qui règne dans le pays.

Non seulement la plupart des capitaux de la masse des contribuables, trop pressurée, parle d'arrêter les frais, de faire la grève de l'impôt.

On ne veut plus donner l'argent si péniblement acquis aux malfaiteurs publics que sont devenus les ministres et les députés.

Le pays demande à contrôler les recettes et les dépenses et à formuler ses avis autrement que par le canal de ses prétendus représentants.

Cet état d'esprit n'a pas tardé à faire naître l'idée dont nous entretenions nos lecteurs la semaine dernière, idée présentée comme le premier stade de la réorganisation du gouvernement: la convocation des Etats Généraux.

A cette formule, chacun sent revenir dans son esprit les bribes d'histoire apprises à l'école. On revoit les vieilles lithographies du serment du Jeu de Paume, on pense à Mirabeau et au marquis de Breux-Brézé.

C'est tout le tragique début de la Révolution de 1789 avec une immense flaque de sang au bout.

Mais tout cela n'est qu'un cadre. Qu'est-ce au fait que les Etats Généraux? Chacun sait que l'on entendait sous la monarchie par Etats Généraux la réunion des grands corps de toute la nation: noblesse, clergé, tiers état, en opposition avec les Etats Provinciaux qui, comme leur nom l'indique étaient des assemblées régionales.

Ces convocations, fréquentes à certaines périodes du Moyen Age (sous Philippe le Bel, Charles V, Charles VII) le devinrent de moins en moins à mesure que s'affa-

lèrent les intérêts matériels de notre patrie. Le clergé des différentes confessions, l'Université, les grandes Associations telles que les Associations d'Anciens Combattants, des Familles nombreuses, devront être représentés aux Etats Généraux au même titre que les délégués des corps de métier, aussi bien professions libérales qu'ouvriers et paysans.

Plus d'insane politique; seulement des hommes soucieux de leurs propres affaires, affaires qui, en fin de compte, sont celles de la nation.

Rien n'est plus clair, moins difficile à bien qu'on le veuille — que ce rassemblement des énergies françaises.

Notre devoir à nous est donc de répandre, de rendre populaire cette idée. Il faut que rapidement un grand mouvement se dessine en faveur des Etats Généraux. Sinon c'est la ruine, la banqueroute et la guerre.

Mais la convocation des Etats Généraux, aussi excellents qu'en pourront être les résultats, ne peut être qu'un remède momentané.

Lorsque l'ordre sera remis dans la maison, quand on aura chassé du grenier tous les rats de la politique il faudra songer à instaurer des institutions s'adaptant mieux aux situations normales. Chambres corporatives, régions fortement décentralisées, toutes œuvres urgentes nécessitant une étude sérieuse et une attentive mise au point. Enfin, pour qu'on ne puisse dire du prochain régime ce que disait Marcel Sembat du présent: « La République c'est le trou par en haut » il faut une chef de voûte à cet édifice, un Chef à la Nation.

Quel sera ce Chef? Que peut-il être? Avant tout, puisque nous avons en horreur tout ce qui rappelle le règne des partis et le parlementarisme, il faut que ce Chef soit soustrait à l'élection, à l'écart des intrigues et des compétitions et que son pouvoir soit durable.

Nous examinerons dans de prochains articles ces graves problèmes en nous plaçant toujours, comme nous l'avons fait jusqu'ici, strictement sur le terrain national.

Jean VISSOUZE.

LE CHAOS POLITIQUE

UN PEU DE PSYCHOLOGIE

Sous ce titre, nous donnerons toutes les semaines une chronique aux lecteurs du Soleil d'Auvergne. Le mot chaos s'explique suffisamment par lui-même, et désigne bien à l'avance les questions que nous traiterons. L'expression « bourbier politique » eût peut-être mieux convenu, car nous patageons, de l'avis de tout le monde, dans l'ornière la plus vaseuse que l'on puisse imaginer.

La question qui domine toutes les autres, à l'heure actuelle, est l'assainissement financier du pays. Consacrons-lui donc toute notre attention: le sujet en vaut la peine.

La gabegie politique nous a conduits à la ruine; nul ne le discute. Mais, pour le moment, glissons sur les responsables et leurs responsabilités; nous y reviendrons pleinement un jour ou l'autre. Revenons seulement le fait que, grâce aux

mais il faut compter avec le hon sens de ceux qui sont invités à se dépouiller au plus grand profit, non de la Cité ou de l'Etat, mais bien des fripouilles qui en vivent.

Les socialistes ne rêvent que plaies et bosses; pour mieux réussir dans leurs entreprises de désorganisations sociales, ils se sont divisés en trois camps, socialistes, communistes et anarchistes. Il n'y a aucune différence entre ces nuances; les aigrefins s'affublent de l'un ou de l'autre de ces titres, suivant les milieux qu'ils ont à évangéliser.

Où vont-ils, ces sabreurs de la société? Les meneurs s'en moquent; les menés réclament pour eux tous les moyens de plus avancées, scabreuses et dissolvantes. Et dans ce monde, il ne suffit point de promettre, il faut tenir.

Aussi, cette politique ne peut que provoquer la ruine publique. C'est lamentable autant que désastreux; mais que faire dans cette effrayante circonstance? Favoriser ce désordre? Non. Si grand que soit l'amour des braves gens pour leur petite et grande patrie, il est impossible de faire des sacrifices uniquement destinés à prolonger la durée du règne des grands trafiquants de la France.

A M. Painlevé, ce grotesque fantoche de la comédie parlementaire, nous ferons observer qu'il aurait pu au moins, dans un bon mouvement, réclamer cette union sacrée, toujours fallacieuse, mais moralement utile.

Au lieu de cela, qu'a-t-il fait? Il a mis la question financière au second ou troisième plan, et la réforme électorale au premier. Il s'est couché lâchement aux pieds des révolutionnaires communistes et socialistes.

Et ce serait à ce mannequin et à ses pareils qu'il faudrait confier les économies françaises? Allons donc, impudents aigrefins! Si vous voulez servir la France, retirez-vous; disparaissiez pour toujours, malfaiteurs de tout poil.

Lorsque des Français, dignes de ce nom tiendront les rênes du gouvernement, les secours financiers leur afflueront de toute part et la France se relèvera comme par enchantement; mais avec l'équipe de coquins interchangeable qui nous assassinent, il n'y a rien à faire. Tout pour la France! oui, mais sans vous; nous n'avons pas confiance.

Et ce que nous disons de la France s'applique à notre ville: aujourd'hui, Clermont est livré à une bande de chambardeurs, qui réclament 23 millions pour pontifier et sabrer ceux qui possèdent.

Trouvez-vous ensuite extraordinaire qu'avant de s'exécuter, les souscripteurs possibles se demandent avec anxiété: « Que feraient-ils de notre argent, ces fumistes gaspilleurs? »

Croyez-vous que cette curiosité n'est pas logique, Monsieur Marcombes? Car vous êtes le premier convaincu qu'avec les communistes et socialistes dont vous vous êtes entourés, il faut s'attendre à TOUT, hors le bien.

LUY DE CLERMONT.

Lire en deuxième page :
Notre Enquête sur l'Abattoir
Si vous êtes:
Catholique !
Patriote !
Il faut soutenir notre effort en vous abonnant
au Soleil d'Auvergne

mais il faut compter avec le hon sens de ceux qui sont invités à se dépouiller au plus grand profit, non de la Cité ou de l'Etat, mais bien des fripouilles qui en vivent.

Les meneurs s'en moquent; les menés réclament pour eux tous les moyens de plus avancées, scabreuses et dissolvantes. Et dans ce monde, il ne suffit point de promettre, il faut tenir.

Aussi, cette politique ne peut que provoquer la ruine publique. C'est lamentable autant que désastreux; mais que faire dans cette effrayante circonstance? Favoriser ce désordre? Non. Si grand que soit l'amour des braves gens pour leur petite et grande patrie, il est impossible de faire des sacrifices uniquement destinés à prolonger la durée du règne des grands trafiquants de la France.

A M. Painlevé, ce grotesque fantoche de la comédie parlementaire, nous ferons observer qu'il aurait pu au moins, dans un bon mouvement, réclamer cette union sacrée, toujours fallacieuse, mais moralement utile.

Au lieu de cela, qu'a-t-il fait? Il a mis la question financière au second ou troisième plan, et la réforme électorale au premier. Il s'est couché lâchement aux pieds des révolutionnaires communistes et socialistes.

Et ce serait à ce mannequin et à ses pareils qu'il faudrait confier les économies françaises? Allons donc, impudents aigrefins! Si vous voulez servir la France, retirez-vous; disparaissiez pour toujours, malfaiteurs de tout poil.

Lorsque des Français, dignes de ce nom tiendront les rênes du gouvernement, les secours financiers leur afflueront de toute part et la France se relèvera comme par enchantement; mais avec l'équipe de coquins interchangeable qui nous assassinent, il n'y a rien à faire. Tout pour la France! oui, mais sans vous; nous n'avons pas confiance.

Et ce que nous disons de la France s'applique à notre ville: aujourd'hui, Clermont est livré à une bande de chambardeurs, qui réclament 23 millions pour pontifier et sabrer ceux qui possèdent.

Trouvez-vous ensuite extraordinaire qu'avant de s'exécuter, les souscripteurs possibles se demandent avec anxiété: « Que feraient-ils de notre argent, ces fumistes gaspilleurs? »

Croyez-vous que cette curiosité n'est pas logique, Monsieur Marcombes? Car vous êtes le premier convaincu qu'avec les communistes et socialistes dont vous vous êtes entourés, il faut s'attendre à TOUT, hors le bien.

Lire en deuxième page :
Notre Enquête sur l'Abattoir
Si vous êtes:
Catholique !
Patriote !
Il faut soutenir notre effort en vous abonnant
au Soleil d'Auvergne

mais il faut compter avec le hon sens de ceux qui sont invités à se dépouiller au plus grand profit, non de la Cité ou de l'Etat, mais bien des fripouilles qui en vivent.

Les meneurs s'en moquent; les menés réclament pour eux tous les moyens de plus avancées, scabreuses et dissolvantes. Et dans ce monde, il ne suffit point de promettre, il faut tenir.

Aussi, cette politique ne peut que provoquer la ruine publique. C'est lamentable autant que désastreux; mais que faire dans cette effrayante circonstance? Favoriser ce désordre? Non. Si grand que soit l'amour des braves gens pour leur petite et grande patrie, il est impossible de faire des sacrifices uniquement destinés à prolonger la durée du règne des grands trafiquants de la France.

A M. Painlevé, ce grotesque fantoche de la comédie parlementaire, nous ferons observer qu'il aurait pu au moins, dans un bon mouvement, réclamer cette union sacrée, toujours fallacieuse, mais moralement utile.

Au lieu de cela, qu'a-t-il fait? Il a mis la question financière au second ou troisième plan, et la réforme électorale au premier. Il s'est couché lâchement aux pieds des révolutionnaires communistes et socialistes.

Et ce serait à ce mannequin et à ses pareils qu'il faudrait confier les économies françaises? Allons donc, impudents aigrefins! Si vous voulez servir la France, retirez-vous; disparaissiez pour toujours, malfaiteurs de tout poil.

Lorsque des Français, dignes de ce nom tiendront les rênes du gouvernement, les secours financiers leur afflueront de toute part et la France se relèvera comme par enchantement; mais avec l'équipe de coquins interchangeable qui nous assassinent, il n'y a rien à faire. Tout pour la France! oui, mais sans vous; nous n'avons pas confiance.

Et ce que nous disons de la France s'applique à notre ville: aujourd'hui, Clermont est livré à une bande de chambardeurs, qui réclament 23 millions pour pontifier et sabrer ceux qui possèdent.

Trouvez-vous ensuite extraordinaire qu'avant de s'exécuter, les souscripteurs possibles se demandent avec anxiété: « Que feraient-ils de notre argent, ces fumistes gaspilleurs? »

Croyez-vous que cette curiosité n'est pas logique, Monsieur Marcombes? Car vous êtes le premier convaincu qu'avec les communistes et socialistes dont vous vous êtes entourés, il faut s'attendre à TOUT, hors le bien.

Lire en deuxième page :
Notre Enquête sur l'Abattoir
Si vous êtes:
Catholique !
Patriote !
Il faut soutenir notre effort en vous abonnant
au Soleil d'Auvergne

mais il faut compter avec le hon sens de ceux qui sont invités à se dépouiller au plus grand profit, non de la Cité ou de l'Etat, mais bien des fripouilles qui en vivent.

Les meneurs s'en moquent; les menés réclament pour eux tous les moyens de plus avancées, scabreuses et dissolvantes. Et dans ce monde, il ne suffit point de promettre, il faut tenir.

Aussi, cette politique ne peut que provoquer la ruine publique. C'est lamentable autant que désastreux; mais que faire dans cette effrayante circonstance? Favoriser ce désordre? Non. Si grand que soit l'amour des braves gens pour leur petite et grande patrie, il est impossible de faire des sacrifices uniquement destinés à prolonger la durée du règne des grands trafiquants de la France.

A M. Painlevé, ce grotesque fantoche de la comédie parlementaire, nous ferons observer qu'il aurait pu au moins, dans un bon mouvement, réclamer cette union sacrée, toujours fallacieuse, mais moralement utile.

Au lieu de cela, qu'a-t-il fait? Il a mis la question financière au second ou troisième plan, et la réforme électorale au premier. Il s'est couché lâchement aux pieds des révolutionnaires communistes et socialistes.

Et ce serait à ce mannequin et à ses pareils qu'il faudrait confier les économies françaises? Allons donc, impudents aigrefins! Si vous voulez servir la France, retirez-vous; disparaissiez pour toujours, malfaiteurs de tout poil.

Lorsque des Français, dignes de ce nom tiendront les rênes du gouvernement, les secours financiers leur afflueront de toute part et la France se relèvera comme par enchantement; mais avec l'équipe de coquins interchangeable qui nous assassinent, il n'y a rien à faire. Tout pour la France! oui, mais sans vous; nous n'avons pas confiance.

Et ce que nous disons de la France s'applique à notre ville: aujourd'hui, Clermont est livré à une bande de chambardeurs, qui réclament 23 millions pour pontifier et sabrer ceux qui possèdent.

Trouvez-vous ensuite extraordinaire qu'avant de s'exécuter, les souscripteurs possibles se demandent avec anxiété: « Que feraient-ils de notre argent, ces fumistes gaspilleurs? »

Croyez-vous que cette curiosité n'est pas logique, Monsieur Marcombes? Car vous êtes le premier convaincu qu'avec les communistes et socialistes dont vous vous êtes entourés, il faut s'attendre à TOUT, hors le bien.

Lire en deuxième page :
Notre Enquête sur l'Abattoir
Si vous êtes:
Catholique !
Patriote !
Il faut soutenir notre effort en vous abonnant
au Soleil d'Auvergne

Qui tient la monnaie tient le commerce,

D. AGUILLON.

Pourquoi la Viande est-elle si chère ?

Notre Visite à l'Abattoir Des Taxes et pas d'Améliorations

La viande est évidemment hors de prix. C'est un fait que l'on constate malheureusement tous les jours et dont on ne recherche pas assez les raisons profondes. On charge les bouchers sans s'apercevoir que la cause du mal est indépendante d'eux-mêmes et réside pour une large part dans l'organisation même de l'abattoir où se débite les animaux livrés à la consommation.

De cette organisation, il nous a semblé utile de nous occuper et de rapporter à nos lecteurs les renseignements que nous avons pu recueillir.

Quelques notes préliminaires sur l'Abattoir municipal

Nos lecteurs connaissent bien cet édifice, assez semblable à une caserne et qui eut d'ailleurs cette destination il y a une centaine d'années.

En effet, en 1825, les bâtiments de l'abattoir actuel servaient de caserne à un régiment de chasseurs. Il en reste encore des vestiges: le pavillon d'entrée notamment, qui fut autrefois le corps de garde, et la salle de tuerie, où s'alignèrent jadis les lits réglementaires.

Il y a soixante ans environ que furent désaffectés ces vastes bâtiments.

On envisagea alors la possibilité de transformer cette caserne en abattoir, la nécessité se faisant sentir impérieusement pour la ville d'avoir un édifice réservé à cet usage.

Et c'est aux environs de 1860 que fut ouvert, aux bouchers de la ville, ce nouvel abattoir, qui n'a depuis subi, en dépit des progrès, aucune amélioration sensible.

Coup d'œil sur l'Abattoir actuel

Lorsqu'un boucher de village s'installe et manifeste l'intention de tuer lui-même ses animaux, la construction et l'aménagement des locaux sont les suivantes:

- 1^o Demande au Préfet;
- 2^o Enquête « commode et incommode » ordonnée par ce haut fonctionnaire;
- 3^o Obligation pour le boucher d'aménager le local selon les prescriptions d'hygiène: à savoir, double toiture pour protéger les viandes des rayons solaires, revêtement de ciment le long des murs sur une hauteur d'au moins 1 m. 60 et installation d'agres et de poutres métalliques pour la suspension des viandes.

En aucun cas, les poutres et les agrès ne peuvent être en bois, en raison de la trop rapide usure et des mauvaises conditions hygiéniques.

Or, l'abattoir municipal de Clermont, déjà centenaire par ses vieux bâtiments aux murs humides et délabrés, ne répond d'aucune façon aux obligations précitées.

La salle d'abat est longue d'une cinquantaine de mètres, haute de 40 mètres environ. La toiture, soutenue par des poutres en bois depuis longtemps minées par l'humidité n'est point double.

Cette immense salle est partagée, de droite et de gauche, en certain nombre de « loges » séparées entre elles par des bas-flaues à claire-voix, chacune de ces loges est aménagée de telle sorte que, entre chaque interstices s'étaient des toiles d'araignées vénérables. Des murs, des poutrelles, suinte l'humidité.

Le pavé disolant laisse béant des trous énormes, plein de sang et d'eau, et le caniveau central par où s'écoulaient les déchets constitués pour tous ceux qui ont à écrier dans la salle, un danger permanent.

Il y a mieux. Dans chaque loge, les poutrelles supportent des poutres d'où pendent des cordages. Ce système rudimentaire permet au boucher de suspendre l'animal immolé, afin de le dépecer et de le détailler plus commodément.

Or, l'état de ces cordages est tel que lundi dernier encore, un bœuf de 600 kilos, suspendu dans la loge d'un des bouchers de notre ville, tombe brusquement, atteignant un des garçons occupés à le dépecer. Ce fut une chance!

Si par malheur, la corde pourrie avait cédé deux secondes plus tôt, au moment où le boucher travaillait sous l'animal, il

mis en évidence le fait que les taxes perçues et destinées uniquement aux réparations et améliorations de l'abattoir étaient jusqu'ici tombées dans les caisses de la ville sans qu'aucune initiative soit prise par celle-ci en faveur de cet établissement.

Il nous reste à étudier de quelle manière sont perçues ces taxes et les moyens employés pour tirer le maximum de profit des viandes abattues au plus grand détriment des consommateurs.

L'animal sur pied, payé d'abord à la douane une taxe calculée d'après le tarif que nous publions plus loin. Après cette première pesée à l'octroi, l'animal entre à l'abattoir où il est tout d'abord soumis à une deuxième pesée, destinée à évaluer la taxe d'abattage.

Un décret récent a supprimé aux bouchers la taxe sur le chiffre d'affaires, mais en manière de compensation on applique, désormais, sur les animaux sur pied, en plus des droits d'octroi et d'abattage, une nouvelle taxe dont la valeur est exactement le double de celle du chiffre d'affaires et qui se calcule à raison de 15 fr. les 100 kilos.

Voici donc l'animal, déjà taxé par l'octroi et l'abattoir, et qui devra supplémentairement acquitter cette taxe nouvelle. Et ce n'est pas tout. L'animal une fois abattu, les abats: pattes, viscères, etc., utilisés par la triperie, sont comptés au boucher en plus de la taxe d'abattage.

On pourrait croire qu'ensuite le tripiier peut à son gré disposer de ces abats. Il n'en est rien et il doit à son tour, les payer après le boucher.

Ainsi, rien que sur les abats, l'administration perçoit, trois fois de suite, une taxe qu'elle devrait, en bonne justice, ne faire payer qu'une fois et au tripiier seulement, puisqu'il est seul à utiliser cette viande.

Il nous reste à examiner maintenant ce que les chiffres vont nous indiquer d'une manière précise:

Voici, en effet, pour l'édification du consommateur la statistique hebdomadaire des taxes perçues pour chaque catégorie d'animaux de boucherie, statistique établie selon les reçus même délivrés aux bouchers.

Bœufs: amenés, 200, poids total 16.000 kilos. Taxes: d'octroi, 4.000; d'abattage, 4.000, taxe nouvelle: (15 fr. les 100 kilos) 2.400 francs.

Génisses: amenées, 300, poids total, 1.250 kilos. Taxes: d'octroi, 3.500; d'abattage, 5.000, taxe nouvelle: 1.800 francs.

Veaux: amenés, 200; poids total, 3.000 kilos. Taxes: d'octroi, 750; d'abattage, 750, taxe nouvelle, 105 francs.

Moutons: amenés, 500; poids total, 5.000 kilos. Taxes: d'octroi, 1.500, d'abattage, 1.500, taxe nouvelle, 750 francs.

Il nous sera facile d'évaluer ainsi d'une façon évidemment approximative, puisqu'elle est fonction de la production hebdomadaire de l'abattoir, l'augmentation qui subira chez le boucher le kilo de chacune de ces catégories de viande vendue au consommateur:

Bœuf: prix moyen, 3.000 francs, poids

Génisses: prix moyen, 4.000 fr., poids, 600 kilos, soit 6 fr. 65 le kilo. Augmentation due aux taxes: 0 fr. 80 le kilo.

Veaux: prix moyen, 2.000 fr., poids 150 kilos, soit 13 fr. 30 le kilo. Augmentation due aux taxes: 0 fr. 80 le kilo.

Moutons: prix moyen, 1.500 fr., poids, 100 kilos, soit 15 fr. le kilo. Augmentation due aux taxes, 1 fr. 25 le kilo.

Voici donc où nous conduisent ces taxes à des augmentations qui, pour le mouton notamment, dépassent 1 fr. le kilo.

Que peut exiger le Consommateur ?

Car enfin, c'est bien à lui d'avoir le dernier mot. Il paye, indirectement, il est vrai, mais avec certitude ces taxes prohibitives.

Nous avons dit. Il est formellement stipulé que ces taxes sont destinées non seulement aux réparations, mais à l'aménagement et à la modernisation de l'abattoir.

Et nous avons vu, d'autre part, que depuis quarante ans, aucune réparation n'a

Cette année encore
Père NOEL a rendu
visite à la Maison

E. DONY & C^{IE}

25-27, Rue des Gras, 25-27

Il informe tous ses petits clients que de jolis jouets les attendent et qu'il a l'intention de faire beaucoup d'heureux

Angle rue Neuve et rue des Gras

A LA PARISIENNE

ACTUELLEMENT

EXPOSITION DE CADEAUX POUR LES FÊTES

Maroquinerie, Articles de Fumeurs
Parfumerie, Articles de Toilette, éventails
Bijouterie fantaisie, Orfèvrerie

Angle rue Neuve et rue des Gras

CHRONIQUE RELIGIEUSE

A propos du Cinquantenaire de l'Institut Catholique de France

I. Noces d'or de l'Institut Catholique de Paris.

A tour de rôle, les cinq foyers de haute vie intellectuelle catholique en France: Lyon, Paris, Angers, Lille, Toulouse célèbrent avec entre autres, une séance mémorable au Trocadéro. Près de 5.000 personnes y assistaient, formant un auditoire de choix et y acclamaient le Cardinal Luçon légat du pape, le Cardinal Mercier qui parla au nom des représentants de l'étranger après avoir été salué par une enthousiaste ovation et S. Gr. Mgr. Baudillart. Sur l'estrade, plus de trente archevêques ou évêques dont Mgr. Marinas. Il voulut bien assister à la première audition du poème de M. René Brancour: « Les voix de la Maison des Carmes » qui termina tardivement cette séance solennelle. Et cependant deux ou trois heures après, le train de nuit ramenait Sa Grandeur à Clermont où dès le lendemain matin s'ouvrait à la Cathédrale le triduum en l'honneur de Ste. Thérèse de l'Enfant-Jésus, du St-Curé d'Arce, de la Bse Bernadette et que clôtura, le dimanche soir, une procession solennelle à laquelle les hommes prirent part en bre plus imposant qu'à l'ordinaire. Par son secrétaire d'Etat, ancien professeur à l'Institut Catholique où il passa la meilleure partie de sa vie, S. S. Pie XI avait

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS Juridiques et Fiscaux

« Nul n'est censé ignorer la loi ». Mais jamais les lois n'ont été aussi nombreuses ni aussi compliquées: sur les impôts surtout, sans parler du fond du droit.

Jamais non plus il n'a fallu défendre ses intérêts avec autant d'apreté, contre l'Etat. Et sans vouloir plaider, pour pouvoir discuter et transiger utilement, ne faut-il pas être sûr de son droit ?

Le Soleil d'Auvergne veut être utile et rendre service à ceux qui se trouveraient embarrassés: il organise pour eux un SERVICE DE RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FISCAUX, qui répondra à toutes les questions posées par les lecteurs et abonnés du journal: impôt, loyers, ou droit commun.

Il suffira d'écrire à l'Administration du Soleil d'Auvergne en joignant un timbre pour la réponse.

Que nos lecteurs n'aient pas peur de nous déranger; notre Service est tout à leur disposition et ne demande qu'à leur être utile —

Des associations une fois brisées, pulvérisées en individus sans cohésion, les dominer, même les asservir devient aisé. Aussi, libre sous l'ancien régime, l'enseignement que Napoléon rétablit fut une institution d'Etat, pis un moyen de gouvernement. Loin de changer ces mesures déjà bien arbitraires, la Troisième République les a maintenues et amplifiées. Bien que le bon sens s'allie au droit naturel et à la morale chrétienne pour établir que l'Etat ne doit pas se mêler de l'enseignement, si ce n'est pour le promouvoir, elle est sans cesse à la poursuite d'un monopole de plus en plus rigoureux, et donc de plus en plus illégitime, funeste et immoral. Surtout en ce qui concerne l'enseignement primaire.

VII. — Notre enseignement supérieur de 1875-1925.

Si l'est généralement moins outrancier dans son anti-catholicisme, surtout en province, l'enseignement supérieur a cependant ce caractère commun aux deux autres: il est « neutre ». Neutralité d'ailleurs aussi condamnable que celle du primaire et du secondaire, car les catholiques ne peuvent approuver « un système d'éducation en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Eglise, et qui n'ait pour but ou du moins pour but principal, que la connaissance des choses purement naturelles et de la vie sociale sur cette terre ». D'où la nécessité, l'urgence même — car le souffle de spiritualité chrétienne qui avait animé, des siècles durant, tout l'enseignement national, avait entièrement disparu — de créer à côté ou mieux en face du neutre et donc faux enseignement de l'Etat un enseignement catholique et donc vrai.

A peine conquise la portion du droit d'enseigner qui appartient essentiellement et intégralement à l'Eglise, notre enseignement supérieur subit des entraves incessantes. Dès 1880, une partie des libertés rendues cinq ans auparavant, nous étaient extorquées; les évêques, chassés du Conseil supérieur de l'enseignement public; le titre d'Université entéré aux Facultés catholiques. Obligation était faite à tous de se calquer sur l'Etat, les établissements soi-disant libres n'ayant pas le droit de conférer les grades, ni la possibilité par conséquent d'avoir un programme personnel. Qui n'a connu, dans nos Instituts catholiques, de ces étudiants fort intelligents, acharnés au travail, cultivés et... qui échouèrent maintes fois aux examens? Etre instruit ne suffit pas, il faut raisonner et parler comme on raisonne et comme on parle en Sorbonne. Et Dieu sait parfois à quel détriment de la vérité. Quel mal profond engendrent dans les intelligences certains cours de philosophie, de sociologie, de droit, d'histoire! On comprend aisément que ceux qui les ont suivis avec fidélité, si « bien pensants » qu'ils soient, fussent-ils prêtres au besoin, soient plus ou moins imprégnés d'idées chères à la Révolution, et on ne s'étonne guère qu'ils fléchissent les genoux devant l'Etat avec la même facilité qu'ils se rebellent contre les enseignements de l'Eglise. Plus aisément encore, on comprend la sévérité de Rome ordonnant aux évêques de ne permettre aux clercs et aux prêtres de de nécessité et en prenant mille précautions.

Nos Universités catholiques, malgré ces perpétuelles entraves, malgré les vols officiels de 1906, malgré une pénurie d'hommes et d'argent, provenant d'une part de l'autre de la venulerie de beaucoup de guerrier qui était menée contre elles, de tholiques, nos universités fondées au moment même où les ennemis de la religion devenaient les maîtres de l'Etat en entreprenaient d'une façon méthodique la déchristianisation de notre pays ont pris un développement considérable. « La Vie Catholique » des 31 octobre et 5 décembre, a parlé des Facultés de Paris, Lyon, Angers. Dans le numéro du 21 novembre, P. Bourget qui, au cours d'un demi-siècle, a jugé le scientisme à ses fruits en lui appliquant sa méthode expérimentale si éloignée de tout système préconçu, a dit l'un des principaux bienfaits des Instituts

Légion d'Honneur

Samedi 12 Décembre, au cours du banquet de la Ligue Auvergnate, à Luna-Park M. Pierre Laval, Vice-Président du Conseil, a remis la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à notre éminent confrère C. Gandillon Gens d'Armes.

Que le bon poste de notre chère Auvergne trouve ici l'expression de nos félicitations les plus sincères.



A NOS AMIS

Nous prions tous les amis du Soleil d'Auvergne — dont le nombre, nous nous plaignons à les en remercier — s'accroît de jour en jour, de bien vouloir nous excuser encore une fois de notre présentation sur quatre pages. Nous reprendrons notre parution sur 6 pages après les fêtes de Noël et du Premier de l'An.

MEUBLES CAMUS

EXPOSITION GÉNÉRALE

ÉTRENNES



A TRAVERS CLERMONT

La Tirtaine et l'hygiène. — De nombreux habitants de la rue Eugène-Gilbert et de la rue Ramond se sont plaints déjà à qui-de-droit des odeurs putrides qui se dégagent de la Tirtaine, laquelle passe, à cet endroit, complètement à découvert. Ne serait-il pas possible, au fait, de construire, ne fût-ce qu'en béton armé, une sorte de tunnel où s'écoulerait, sans incommoder personne, ces eaux sales.

La municipalité soucieuse de plaire aux touristes et de s'attirer ainsi, avec un bon renom, une place bien en cours auprès des Pouvoirs Publics, a dépensé des sommes fort coquettes en faveur des avenues centrales et de certains monuments publics.

Ne pourrait-elle, également, s'occuper un peu des quartiers ouvriers?

Aux Villes du Centre

ETRENNES UTILES ET JOUETS

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Directeur
du Soleil d'Auvergne,

L'emprunt de 23 millions que va faire la Ville de Clermont, a pour but de couvrir les frais de grandes entreprises consistant principalement dans la construction d'écoles (laïques) lesquelles, s'il faut en croire les sommes affectées à leur établissement ne pourront être que de vrais

ment de ciment le long des murs sur une hauteur d'un mètre 50 et installation d'agres et de poutres métalliques pour la suspension des viandes.

En aucun cas, les poutres et les agrès ne peuvent être en bois, en raison de la trop rapide usure et des mauvaises conditions hygiéniques.

Or, l'abattoir municipal de Clermont, déjà centenaire par ses vieux bâtiments au xix^{ème} humides et délabrés, ne répond d'aucune façon aux obligations précitées.

La salle d'abat est longue d'une cinquantaine de mètres, haute de 40 mètres environ. La toiture, soutenue par des poutres en bois depuis longtemps minées par l'humidité n'est point double.

Cette immense salle est partagée, de droite et de gauche, en certain nombre de « loges » séparées entre elles par des bas-flans à claire-voix, chacune de ces « loges » appartenant à un boucher.

cet aménagement. Partout, le bois pourri menace ruine. Entre chaque interstice s'étalent des toiles d'araignées vénérables. Des murs, des poutrelles, suinte l'humidité.

Le pavé disjoint laisse béant des trous énormes, plein de sang et d'eau, et le caniveau central par où s'écoule les déchets constitue pour tous ceux qui ont à circuler dans la salle, un danger permanent.

Il y a mieux. Dans chaque loge, les poutrelles supportent des poulies d'où pendent des cordages. Ce système rudimentaire permet au boucher de suspendre l'animal amolmé, afin de le dépecer et de le détailler plus commodément.

Or, l'état de ces cordages est tel que lundi dernier encore, un boeuf de 600 kilos, suspendu dans la loge d'un des bouchers de notre ville, tombe brusquement, atteignant un des garçons occupés à le dépecer. Ce fut une chance!

Si par malheur, la corde pourrie avait cédé deux secondes plus tôt, au moment où le boucher travaillait sous l'animal, il recevait le poids formidable sur la tête et était tué net.

Il paraît, d'ailleurs, que ces « incidents » sont fréquents à l'abattoir et l'on a quelque difficulté à admettre que la ville ne se soit pas inquiétée d'y mettre ordre.

Nous avons vu, au cours de notre visite, des cordages si usés que le poids du plus maigre veau en déterminerait inévitablement la rupture.

Nous avons vu des « cries » destinés à lever les boeufs, dans un état indéfinissable, à telle enseigne que le « criquet » ne s'emboîte plus dans les crénelures.

Le résultat d'une telle organisation est d'abord, nous l'avons vu, qu'il y a danger certain, pour le boucher, à travailler dans des conditions aussi déplorable.

Une autre conséquence également regrettable et que l'animal, dans sa chute, tombe sur le sol souillé de déchets de toute nature, et qu'aussi la viande est livrée au consommateur considérablement abîmée.

Ces sérieux inconvénients n'ont pas échappé au gestionnaire de l'abattoir. Il en a saisi à plusieurs reprises le conseil municipal.

Mais il paraît que depuis 40 ans, aucune réparation n'a été faite à l'abattoir. On a demandé récemment encore des cordages neufs pour les poulies. Le maire de la ville de Clermont a ajourné sa décision à cet égard, donnant comme raison que cette question serait envisagée lors de la discussion du projet d'ensemble de réfection de l'abattoir, pour lequel une somme de 60.000 francs a été votée.

Mais en attendant, le danger existe et se fait chaque jour plus précis, et les bouchers, qui acquittent leur taxe d'abat, murmurent.

Et puisque nous parlons de cette taxe, disons immédiatement qu'elle est destinée à acquitter les frais de réparations nécessaires à l'abattoir.

Il en est ainsi expressément stipulé et le produit de cette taxe ne saurait en aucune manière recevoir une affectation différente.

Or, depuis qu'est perçue la taxe d'abat, aucune réparation, aucune amélioration n'a été faite.

« Que fait-on de notre argent? demandent alors les bouchers. »

— En effet, qu'en fait-on?

Comment peut-on provoquer la Vie Chère?

Nous avons vu la déplorable organisation de l'abattoir et, d'autre part, nous avons

Bœufs: amenés, 200, poids total, 16.000 kilos. Taxes: d'octroi, 4.000; d'abatage, 4.000, taxe nouvelle: (15 fr. les 100 kilos) 2.400 francs.

Genisses: amenées, 300, poids total, 1.200 kilos. Taxes: d'octroi, 3.500; d'abatage, 5.000, taxe nouvelle: 1.800 francs.

Veaux: amenés, 200, poids total, 3.000 kilos. Taxes: d'octroi, 750; d'abatage, 750, taxe nouvelle, 105 francs.

Moutons: amenés, 500, poids total, 5.000 kilos. Taxes: d'octroi, 1.500; d'abatage, 1.500, taxe nouvelle, 750 francs.

Il nous sera facile d'évaluer ainsi d'une façon évidemment approximative, puis-que elle est fonction de la production hebdomadaire de l'abattoir, l'augmentation que subira chez le boucher le kilo de viande de ces catégories de viande vendue au consommateur:

Boeuf: prix moyenn, 3.000 francs, poids 800 kilos, soit 3 fr. 70 le kilo. Augmenta-

Genisses: prix moyenn, 4.000 fr., poids, 600 kilos, soit 6 fr. 65 le kilo. Augmentation due au taxes: 0 fr. 80 le kilo.

Veaux: prix moyenn, 2.000 fr., poids, 150 kilos, soit 13.30 le kilo. Augmentation due aux taxes: 0 fr. 80 le kilo.

Moutons: prix moyenn, 1.500 fr., poids, 100 kilos, soit 15 fr. le kilo. Augmentation due aux taxes, 1 fr. 25 le kilo.

Voici donc où nous conduisent ces taxes à des augmentations qui, pour le mouton notamment, dépassent 1 fr. le kilo.

Que peut exiger le Consommateur ?

Car enfin, c'est bien à lui qu'il a le dernier mot. Il paye, indirectement, il est vrai, mais avec certitude ces taxes prohibitives.

Nous avons dit. Il est formellement stipulé que ces taxes sont destinées non seulement aux réparations, mais à l'aménagement et à la modernisation de l'abattoir.

Et nous avons vu, d'autre part, que depuis quarante ans, aucune réparation n'avait été faite et que toutes les réclamations restaient sans effet.

Que devient donc cet argent? C'est ce que le consommateur a le droit de savoir. Il n'est pas besoin de longs calculs pour se rendre compte des sommes importantes qui depuis ces quarante années sont tombées dans les caisses de l'administration.

C'est, chaque semaine, plus de 25.000 fr. perçus ainsi sans que jamais on n'en puisse contrôler la destination.

De deux choses l'une. Ou bien l'administration municipale doit de toute urgence apporter à l'abattoir les modifications qu'exige les progrès de l'hygiène, ou alors les taxes destinées à cet usage doivent être supprimées.

Et nous parlons d'un abattoir moderne. Qu'on ne perde pas de vue, en effet, que les nécessités de la vie actuelle imposent, plus que jamais, la construction d'un de ces édifices, comme il en existe notamment à Toulouse, où les animaux sur pied sont abattus et livrés ensuite, détaillés, aux bouchers de la ville. L'abattoir, dans ce cas, perçoit une fois pour toutes, la taxe d'abatage pour le plus grand bien du consommateur.

C'est un de ces abattoirs industrialisés, aménagés selon les prescriptions récentes que Clermont devrait posséder.

L'abattoir actuel avec ses poutres pourries, ses murs salpêtrés, son éclairage rudimentaire (une lampe de 25 bougies seulement par loges) ne répond plus aux besoins de la ville.

Et nous sommes sûrs d'avoir pour nous la population tout entière en demandant à la municipalité, soucieuse jusqu'ici d'embellir le centre au détriment de ce qui ne se voit pas d'utiliser au plus tôt l'argent perçu pour le but auquel il est destiné.

Il faut aussi que ces taxes soient ramenées à des taux normaux. Rien ne justifie cette spéculation formidable qui produit en moyenn un revenu de 25.000 fr. par semaine à l'administration.

Il importe que soit révisés de tels tarifs et que la perception en soit réglementée.

Nous demandons enfin que ces taxes, qui font la vie chère et qui supportent le consommateur, servent au moins à la modernisation de l'abattoir.

C'est pour cela que les gens payent la viande un prix fou. Et ils ont bien le droit de sembler, d'exiger qu'il leur soit rendu compte, faute de quoi rien ne les oblige à supporter des hausses dont ils sont les immédiates victimes.

White.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

A propos du Cinquantième de l'Institut Catholique de France

I. Noces d'or de l'Institut Catholique de Paris.

A tour de rôle, les cinq foyers de haute vie intellectuelle catholique en France: Lyon, Paris, Angers, Lille, Toulouse célèbrent avec éclat, ces temps-ci, leurs nocces d'or.

Entre autres, une séance inoubliable au Trocadéro. Près de 5.000 personnes y assistaient, formant un auditoire de choix et y acclamèrent le Cardinal Luçon légat du pape, le Cardinal Mercier qui parla au nom des représentants de l'étranger après avoir été salué par une enthousiaste ovation et S. Gr. Mgr. Baudrillard. Sur l'estrade, plus de trente archevêques ou évêques dont Mgr. Marnas.

Il voulut bien assister à la première audition du poème de M. René Brancour: « Les voix de la Maison des Carmes » qui termina tardivement cette séance solennelle. Et cependant deux ou trois heures après, le train de nuit ramenait Sa Grandeur à Clermont où dès le lendemain matin s'ouvrait à la Cathédrale le triduum en l'honneur de Ste. Thérèse de l'Enfant-Jésus, du St-Curé d'ARS, de la Bse Bernadette et que clôtura, le dimanche soir, une procession solennelle à laquelle les hommes prirent part en nombre plus imposant qu'à l'ordinaire. Par son secrétaire d'Etat, ancien professeur à l'Institut Catholique où « il passa la meilleure partie de sa vie », S. S. Pie XI avait fait envoyer une lettre pleine de félicitations et d'encouragements.

Le rapport de Mgr Baudrillard où l'histoire et l'homme d'action se disputaient la première place fut remarquable. Nous souhaitons vivement que la vie Catholique en publie le texte intégral afin que tout homme instruit puisse le lire; chacun y admirera le génie créateur de Mgr d'Hulst, le travail d'organisation accompli par Mgr. Pêchenard, l'effort magnifique et ininterrompu du recteur actuel pour procurer un immense rayonnement à l'Institut.

II. — Au concert de légitimes louanges, suite la France officielle manqua.

Plus de 50 Universités étrangères ou s'étaient faites représenter ou avaient adressé une lettre de félicitations. La faculté de théologie de Strasbourg exceptée, aucune de nos Universités officielles n'apporta le moindre témoignage de confraternité à l'Université Catholique de Paris. La laïque Sorbonne elle-même s'était abstenue; sans doute parce qu'elle reconnaissait dans celle qui triomphait en ce jour la « seule héritière authentique de la Sorbonne d'autrefois » pour reprendre une phrase de Son Excellence Mgr Ceretti.

III. — Absence inexcusable. — L'Inst. Cath. gloire de la France; au dedans et au dehors.

L'Institut Catholique de Paris cependant est le confrère des autres Instituts de France. Il travaille pour son pays en même temps que pour l'Eglise. A l'intérieur comme à l'extérieur. Les Lemoine, les Lapparent, les Branly, les de Broglie, les Duchesne, les Rousselot, les P. Bureau, les Teilhard de Chardin, les R. Bazin, les Maritain etc. n'honoreraient-ils pas autant Paris où ils ont été formés et d'où est parti leur rayonnement mondial que Rome, source première de leur haute valeur intellectuelle? N'ont-ils pas des disciples et des élèves qui constituent une grande et belle partie de nos intellectuels français?

Le Gouvernement sait cela. Il sait aussi puisque c'est lui-même qui a demandé le cours de l'Institut Catholique que près de ces maîtres viennent se former de nombreux clercs de Pologne, de Tcheco-Slovaquie, des Etats Scandinaves, voire du Japon ou de Chine sans compter les multiples et variés étudiants laïcs. Une fois retournés chez eux, n'est-ce pas l'amour de la France qu'ils répandent en même temps que sa culture?

Les événements révolutionnaires qui se déroulent en Chine il y a quelques mois à peine, ont révélé l'importance du mouvement étudiant. Or depuis 25 ans, la jeunesse chinoise s'est portée en masse vers les universités des Etats-Unis et vers celles d'Europe. Plus encore que l'esprit protestant qui ne fait que s'aggraver, le laïcisme athée, le socialisme anticlérical qui les conquiert en définitive. Telle est la culture que les étrangers rapportent trop souvent hélas de l'Occident, de la France en particulier où par milliers ils résident. Et pareil état de choses se constate en beaucoup d'autres pays. Après avoir séjourné en France, ces jeunes regagnent leur nation, le cerveau fargé d'idéologies révolutionnaires et leur activité se retourne contre celle qui fut leur marâtre au lieu d'être leur mère spirituelle.

Qui donc, en l'occurrence, mérite mieux de la Patrie: les facultés libres ou celles de l'Etat?

IV. — Gouvernement inhumain.

Au mois de juin 24 nu sut-on point se servir des évêques, de l'évêque animateur de la propagande française à l'étranger en particulier pour raviver l'amitié franco-polonaise?

Mgr Baudrillard ne fut-il pas délégué officiellement par le Gouvernement en 1922 pour étendre en Amérique du Sud l'influence française?

Qui na la « le mot » du Cardinal Dubois en juillet dernier, invitant les fidèles à souscrire à l'emprunt? Appel qu'émanait par ceux-là mêmes qui venaient de nous insulter, auquel il fut généreusement répondu au nom de l'union sacrée dont une fois de plus nous payons seuls les frais et dont une fois de plus voici la récompense.

Vraiment le Gouvernement de la III^e République continue à se montrer inhumain en de bien nombreuses circonstances: le sentiment de l'honneur, celui de la reconnaissance ou même de la simple justice lui font fréquemment défaut.

V. — Joie ou douloureux étonnement?

Que Paris ait un Institut, disons pour être dans le vrai sinon dans la loi, une Université catholique, depuis seulement 50 ans, où est le triomphe, ou la raison de se féliciter, ou le motif de se réjouir? La France, dont les origines chrétiennes remontent au quatrième siècle et dont les neuf dixièmes de sa population pouvaient être, jusqu'à ces derniers temps au moins, considérés comme des fils de l'Eglise de Rome, la France n'a que cinq Universités catholiques, et ces Universités n'ont que cinquante ans d'existence? Voilà plutôt de quoi s'étonner, même douloureusement.

VI. — Avant 89, libertés; après 89, Liberté ou mieux servitudes.

Il y a à peine 150 ans, notre France catholique comptait plus de 20 Universités indépendantes, où les sciences ecclésiastiques allaient de pair avec les sciences profanes. La plupart avaient été fondées par l'Eglise: ce qui lui revenait de par sa mission propre qui est d'instruire. Mais survint la Révolution et, après avoir inscrit un peu partout en grosses lettres: Liberté, supprima, la comme ailleurs, toutes les libertés particulières. En passant, écoute la curieuse plainte de Montferand revendiquant son autonomie, au nom de certains édits royaux, sous et contre une municipalité, digne héritière des principes de 89. Les Universités, vraies corporations, furent dissoutes comme toutes les autres

chargées au travail, cultivées et qui échouèrent maintes fois aux examens? Etre instruit ne suffit pas, il faut raisonner et parler comme on raisonne et comme on parle en Sorbonne. Et Dieu sait parfois à quel détriment de la vérité. Quel mal profond engendrent dans les intelligences certains cours de philosophie, de sociologie, de droit, d'histoire! On comprend aisément que ceux qui les ont suivis avec fidélité, si « bien pensants » qu'ils soient, fussent-ils prêts au besoin, soient plus ou moins imprégnés d'idées chères à la Révolution, et on ne s'étonne guère qu'ils fléchissent les genoux devant l'Etat avec la même facilité qu'ils se rébellent contre les enseignements de l'Eglise. Plus aisément encore, on comprend la sévérité de Rome ordonnant aux évêques de ne permettre aux clercs et aux prêtres de s'inscrire aux Facultés civiles qu'en certaines conditions.

Nos Universités catholiques, malgré ces perpétuelles entraves, malgré les vols officiels de 1906, malgré une pénurie d'hommes et d'argent, provenant d'une part de la l'autre de la volonté de beaucoup de guerriers qui était menée contre elles, de tholiques, nos universités fondées au moment même où les ennemis de la religion devenaient les maîtres de l'Etat en entreprenaient d'une façon méthodique la déchristianisation de notre pays ont pris un développement considérable. « La Vie Catholique » des 31 octobre et 5 décembre, a parlé des Facultés de Paris, Lyon, Angers. Dans le numéro du 21 novembre, P. Bourget qui, au cours d'un demi-siècle, a jugé le scientisme à ses fruits en lui appliquant sa méthode expérimentale si éloignée de tout système préconçu, a dit l'un des principaux bienfaits des Instituts catholiques: ils ont servi à démontrer que les sciences et la foi n'étaient pas inconciliables, à établir le droit pour les savants d'avoir, selon le mot du docteur Grasset, un oratoire près de leur laboratoire.

VIII. — Conclusions: joie, somme toute; non béate certes mais insatisfait et conquérant.

Convaincu de l'importance capitale de l'idée pour la conduite d'une nation comme celle d'un individu, tout catholique qui connaît ou apprend l'épanouissement de nos Facultés libres, leur rayonnement progressif, ne peut que se réjouir et grandement. Mais loin d'une joie qui menerait à l'inaction. Notre enseignement supérieur manque encore de trop de libertés nécessaires à la réchristianisation de notre pays. Même sans être croyant, pourvu qu'on ait le sens des réalités nationales, force est de conclure, expérience faite des cinquante dernières années, si celle des siècles passés ne suffisait pas ou était oubliée ou était méconnue, qu'à amoindrir ou à intensifier le catholicisme chez nous, on amoindrit ou on grandit la France et qu'à restaurer intégralement la religion de nos pères on renouvellera la France.

Que les fidèles de l'Eglise militante se préparent donc à conquérir ces indispensables libertés. Qu'ils n'oublient pas le devoir qui leur incombe de soutenir de leur argent nos Universités catholiques; celui plus impérieux encore de contribuer à leur influence réelle en leur confiant leurs fils.

Charles DAQUIN.

La Tiretaine et l'hygiène. — De nombreux habitants de la rue Eugène-Gilbert et de la rue Ramond se sont plaints déjà à qui de droit des odeurs putrides qui se dégagent de la Tiretaine, laquelle passe à cet endroit, complètement à découvert. Ne serait-il pas possible, au fait, de construire, ne fût-ce qu'en béton armé, une sorte de tunnel où s'écoulerait, sans incommoder personne, ces eaux sales.

La municipalité soucieuse de plaire aux touristes et de s'attirer ainsi, avec un bon renom, une place bien en cours auprès des Pouvoirs Publics, a dépensé des sommes fort coquettes en faveur des avenues centrales et de certains monuments publics.

Ne pourrait-elle, également, s'occuper un peu des quartiers ouvriers?

Aux Villes du Centre ETRENNES UTILES ET JOUETS

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Directeur
du Soleil d'Auvergne,

L'emprunt de 23 millions que va faire la Ville de Clermont, a pour but de couvrir les frais de grandes entreprises consistant principalement dans la construction d'écoles (laïques) lesquelles, s'il faut en croire les sommes affectées à leur établissement ne pourront être que de vrais « palaces », de même qu'à la création de vespasiennes souterraines, dont les devis atteignent un chiffre très haut. Ceci n'éclaircit nullement la municipalité actuelle; c'est une preuve de l'essor prodigieux de notre ville, et aussi de l'esprit généreux de nos édiles.

Mais en attendant que l'on installe en sous-sol les futures vespasiennes — qui seront, paraît-il, de véritables bonbonnières, — il serait peut-être utile de recommander aux tenanciers des W.-C. actuels de veiller à une plus grande propreté de ces endroits, et de montrer moins de mauvaise humeur vis à vis de leurs clients; ces deux principes étant loin d'être observés.

Donc, Mesdames affectées au service des châlats de nécessité, un peu plus de courtoisie et une plus grande propreté des locaux.

Un Lecteur assidu du « Soleil d'Auvergne ».



CONTRAVENTION

a été dressée pour non observation du du sens unique, place de Jaude à un automobiliste, qui pour se rendre à « TELECTRO », Maison MOREAU, 7, rue St-Genès, prenait par le plus court. L'Automobiliste a déclaré être en châtiment, les achats effectués dans cette Maison l'avant dédommagé de loin de sa contravention.

Lustres, Lampes fantaisies, Appareils de T. S. F. etc...

La Maison délivre le Timbre-Primes « Au Louis d'Or ».

ALBERT DE VEGGHIS

COUTURIER

18, rue Massillon :: CLERMONT-FERRAND

Robes - Manteaux - Costumes Tailleurs

Manteaux sur mesure, entièrement doublés, à titre de réclame 350.

Le « Soleil d'Auvergne » à Thiers

De la Gare au Café de Paris

Devant le Collège et les Etablissements Cotillon. — Sur le balcon de l'Espérance. — Le technicien financier du Café de Paris. Tonnerre de chiens!

Quelle pittoresque et vivante cité que cette capitale de la coutellerie, qui tire son nom du roi Thierry! La province, dit-on, n'a pas d'opinion. Présentement elle ne pense pas, elle a peur. La ville aux origines mérovingiennes fournira-t-elle un démenti ou une confirmation à cet état d'esprit et aux enquêtes que poursuit Le Soleil sur les différents milieux du pays d'Auvergne?

C'est à voir. Avec l'ami, venu si obligeamment à notre rencontre pour guider nos pas à travers l'industrielle cité, nous dévalons en vitesse l'avenue de la Gare, car un vent glacial fouette nos visages. Nous avons pris la rue du Docteur-Dumas. Nous voici en présence de deux vastes établissements de nature bien opposée. Ici, on fabrique de la science, là, de l'alcool. A notre droite, apparaît les vastes et élégantes bâtisses du collège municipal où, devant la loge de la concierge, dissertent des professeurs en grillant des cigarettes. A notre gauche, une succession de portes entrées, creusées sous une terrasse actuellement sans fleurs, donnent accès à la distillerie Cotillon.

Notre ami nous arrête: « Vous n'avez pas besoin, dit-il, d'aller plus loin pour mettre au point votre enquête. Il suffit d'interroger les habitants de ces lieux. Voulez-vous des nouvelles de la Loge, du parti socialiste unifié, du mouvement communiste à Thiers? Arrivez jusqu'à ce groupe pédagogique, interrogez, par exemple, le porteur heureux de cette face lunaire dont la joie d'être ou d'avoir été quelque chose, fait miroiter les yeux fureteurs. C'est le plus lamentable déchet de nos récentes luttes municipales. Il n'en porte pas moins le front haut, car il est disert et il garde la gloire d'avoir fait échouer toute sa liste cartelliste.

« Interrogez encore ce petit bonhomme barbu et ventripotent. Ce n'est pas, comme l'autre, un primaire. Il a des lettres, il apprécie, dit-on, à leur juste valeur le Lhalerne et les lumbes chers à Horace. Vous trouverez en lui un adversaire très courtois de vos idées. Sa guigne fut de cultiver des opinions extrêmes qui le firent battre dans la Charente, aux élections de 1919, par Taittinger, le chef actuel des jeunes patriotes. C'est une sirène. Si elle consent à parler, vous apprendrez des choses intéressantes pour les lecteurs du Soleil d'Auvergne. »

Je m'approche du groupe sympathique, je vais aborder ces deux éducateurs de la jeunesse thiernoise. Mais un roulement de tambour disperse tout aussitôt le docté parlement du corps collégial. C'est l'heure de la classe.

Pour me consoler de ce contre-temps, mon ami m'introduit dans « Les Etablissements » dont M. Cotillon dirige les destinées, avec celles de la ville de Thiers. J'ai devant moi, sur un fonds de tonneaux et de bouteilles magnifiquement étiquetées, un homme à la face réjouie et aux yeux rieurs. C'est M. Cotillon lui-même.

Politiquement, il se classe dans la catégorie de ces socialistes dits français ou indépendants, dont l'espèce se raréfie de plus en plus de nos jours. Et c'est un malheur. La fortune de M. Cotillon, à la suite d'une brève éclipse, n'en reste pas moins plus éclatante que jamais. Je prie le nouveau maire de Thiers de vouloir bien répondre à mes questions sur la situation des partis et l'état d'esprit de la population dans la bonne ville dont il administre les intérêts avec le plus parfait désintéressement personnel. « Ce n'est pas, me dit-il, que je veuille me dérober à votre curiosité, mais regardez, mon pauvre vieux, cette foule de clients qui encombrant au

Nous saluons, en arrivant sur la place des Grammonts, le pittoresque monument élevé par la patriote cité à la gloire de combattants de la grande guerre. Le coq énorme qui semble pondre son œuf sur le casque de Vercingétorix nous regarde, comme pour nous crier: « Bonne chance! »

Au passage, nous entrevoyons sur un balcon la silhouette sympathique, sous sa grosse moustache blonde, de l'excellent docteur Berger. « Saluez le courage malheureux », murmure notre ami. Et il ajoute: « Encore un que la fortune a trahi! » Battu par le joyeux Cotillon aux élections pour le Conseil général, puis renié et abandonné, comme Joseph, par ses frères, aux dernières élections municipales, tel fut le triste sort de l'aimable Berger. Il méritait mieux. Son malheur fut d'avoir misé sur les deux tableaux à la fois, sur le Cartel et sur le Bloc national. L'électeur trouva le jeu trop savant. Mais on repêchera ce brave garçon. Il est actif, dévoué, affable, et son cœur ne distille aucun fiel. Né pour les présidences, comme d'autres pour le métier des armes ou celui de la procédure, le docteur Berger connaît encore de chauds appuis dans nos sociétés artistiques où il se dépense sans compter. Tout dernièrement, il était invité à présider au Breuil le banquet des 40 ans. C'est dire que l'influence du président Berger n'est point morte encore. C'est dire aussi, qu'à son âge, Napoléon remportait toujours des victoires. Soyez-en bien sûr, Monsieur le Journaliste, l'étoile du berger reluira bientôt au firmament de la politique thiernoise, si l'homme que guide cette étoile consent à mieux choisir ses conseillers. »

Mon ami m'introduit alors au Café de Paris, fréquenté par une clientèle d'élite: fonctionnaires, notables, commerçants, rentiers sur le tard de l'âge. Le milieu est sérieux. On peut y têter, à coup sûr, le poulx de l'opinion. J'ajoute que mon ami est populaire en ces lieux. Le représentant du Soleil d'Auvergne y trouve en conséquence un accueil cordial.

Je n'ai qu'à entendre les conversations pour constater qu'à Thiers, comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, l'irritation est extrême contre la politique financière du Cartel. Les formules démagogiques dont se servent encore les politiciens d'extrême gauche, pour expliquer les faits économiques, ne font pas recette au Café de Paris. Il est clair, en outre, que la masse du peuple français fait, en ce moment, son éducation, et que tout ce qu'elle voit et entend ne sera pas perdu.

Une table de marbre, toute proche du comptoir, est ici particulièrement entourée. Un consommateur de stature imposante, au teint vif comme la couronne de cheveux qui cerclé sa tête chauve, donne à ses amis des explications intéressantes.

Est-ce un ancien fonctionnaire de la Sûreté éternelle ou un ancien officier de cavalerie? Je me le demande. C'est un type sympathique, mais qui ne doit pas être très commode dans le service. Je l'entends démontrer avec une rare clarté que la formule « prélèvement sur le capital » n'est qu'un trompe-l'œil, puisqu'elle laisse croire que les impôts existants, qui absorbent parfois jusqu'à 75 p. 100 du capital, ne pèsent que sur les revenus.

Le technicien du Café de Paris a devant lui une tasse de camomille. Il donne l'impression d'un monsieur qui depuis la baisse du franc, a perdu l'habitude d'attacher son chien avec des saucisses. Il ponctue, par surcroît, chacune de ses phrases d'un « tonnerre de chien! »

Je ne puis le nommer, mais on le reconnaît aisément à Thiers, par la précision des renseignements précieux que je lui dois sur la situation des partis dans sa ville natale. C'est une page d'histoire locale et contemporaine du plus haut intérêt. Je l'apporterai, dimanche prochain, aux lecteurs du Soleil d'Auvergne.

(A suivre.)

PIANOS-MUSIQUE
8, Boulevard Desaix
CLERMONT-F
LUTHERIE FABRIQUE

GRANDE MAISON DE MODES
Au Camélia
6, rue des Gras, 6
SES MODÈLES LES PLUS CHICS pour Dames et Fillettes
DEUIL ET COULEURS
Hall des Fourrures
Avant vos achats voyez
L. PYTEL
35, rue Pascal
Réparations, Transformations, Tannage, Teinture
Achète Raivards, Fouines, Putois, Blaireaux, etc.
MAISON DE CONFIANCE
Pour les fêtes, surprise à tout acheteur

ON TROUVE LES PLUS BELLES ÉTRENNES à la Librairie P. Thomas, à THIBERT
Grand choix de Livres de Luxe et Objets de fantaisie

Chronique Agricole

Insuffisance de l'Enseignement Agricole en France

Il y a bien des enseignements à tirer de la lecture des débats au Parlement sur le budget de l'agriculture. Il est vrai que ce sont chaque année à peu près les mêmes constatations pessimistes auxquelles se livrent les mêmes représentants ce qui semble démontrer que, malgré ces interventions, il n'y a pas grand-chose de changé, d'une année à l'autre, dans l'agriculture de notre pays. Il est bon cependant que, sur ces questions, l'attention de nos lecteurs soit attirée.

Cette année, une part importante a été faite dans la discussion du budget de l'agriculture à l'enseignement agricole et voici, parmi beaucoup d'autres, deux observations qui ont été apportées à la tribune de la Chambre par deux députés.

Première constatation: l'enseignement agricole n'est pas gâté au point de vue des crédits qui lui sont octroyés par le Parlement. Alors que l'enseignement technique jouit d'un budget de 90 millions, celui de l'agriculture ne dispose que de 14 millions et encore faut-il considérer que les fonctionnaires de l'enseignement départemental sont chargés d'une besogne administrative qui les occupe beaucoup plus que le travail d'enseignement proprement dit. Et pourtant, est-ce que l'agriculture, la mise en valeur de la terre française, n'est pas l'industrie par excellence de la France, est-ce que le nombre de travailleurs occupés à cette exploitation du sol n'est pas supérieur à celui des travailleurs des usines, des mines, des transports? Et plus que toute autre industrie, l'industrie agricole n'a-t-elle pas besoin de progresser au point de vue technique?

Deuxième constatation, qui d'ailleurs découle de la première: alors qu'en France la moitié environ de la population vit de la terre, on compte seulement 3.000 élèves sur 40 millions d'habitants, à qui est donné l'enseignement agricole.

A côté de cela, regardons ce qui se passe dans d'autres pays. Le Danemark, dont la population totale est de 3.500.000 habitants, dispense l'enseignement agricole à plus de 10.000 élèves.

Quelle différence et que de progrès restent à accomplir à cet égard!

R. D.
La PRÉVOYANCE de L'OUEST

ces d'exploitation agricole, non plus 6 p. 100, comme en 1917, mais 7,20 p. 100, depuis la loi du double décime. Pour évaluer ces bénéfices, qui constituent la base de l'impôt, deux procédés: I. — DECLARATION DU CONTRIBUABLE: Le cultivateur déclarera, avec justifications à l'appui: Le montant de ses recettes: (produit de la vente des récoltes et des bestiaux dans l'année); Et le montant de ses dépenses: (loyer payé au propriétaire, salaires des ouvriers, frais généraux d'exploitation, assurances diverses, amortissement du matériel). La différence entre les recettes et les dépenses constituera les bénéfices sur lesquels l'Etat prélèvera 7,20 pour 100. Inutile de dire que dans la pratique, ce mode d'évaluation est bien rarement employé. Nos paysans ont autre chose à faire qu'à tenir une comptabilité minutieuse, qui nécessiterait des reçus pour chaque opération. La loi a donc prévu un autre mode d'évaluation: II. — EVALUATION FORFAITAIRE: On estima d'abord que le bénéfice imposable serait réputé égal à la moitié de la valeur locative des terres exploitées, telle qu'elle était fixée par le cadastre. Puis on déclara que le bénéfice serait égal à la valeur locative elle-même, multipliée par un coefficient variable, suivant les cultures: 2,50 pour les prés; 2,50 pour les vignes; 2 pour les vergers; 1,40 pour les terres; L'impôt était donc déjà augmenté dans la proportion de 1 à 4 ou 5. Enfin (loi du 13 juillet 1925), avant d'être multipliée par le coefficient 2, 3 ou 4, la valeur locative sera majorée des trois quarts.

Vous étonnez-vous, maintenant, qu'après avoir majoré de 75 pour 100 en juillet les impôts agricoles, le législateur ait pensé, en décembre, qu'il n'était pas nécessaire de leur appliquer la majoration de 50 pour 100.

Nous verrons, dans un prochain article: 1. Quels sont les abattements à la base pour les petits bénéfices; 2. Quelles sont les déductions, en cas de charges de famille.

Pour aujourd'hui, nous retiendrons ceci: Pour prélever l'impôt de 7,20 pour 100, on évalue les bénéfices: soit d'après les déclarations faites par le contribuable, soit d'après une estimation forfaitaire: le bénéfice agricole est alors égal à la valeur locative cadastrale majorée des 3/4, et multipliée par un coefficient variable suivant les cultures. (A suivre.)

LES SPORTS

Dimanche prochain, l'A. S. M. déplacera son équipe première à Lyon, à l'occasion du Challenge Payen, dont elle est le vainqueur de l'année passée.

Dimanche prochain, l'équipe première du Stade Clermontois ira donner la réplique à l'excellent quinze du C. S. de Vienne.

Nul doute que s'il se déplace au complet, les poulains d'Etcheverry auront fort à faire pour résister aux rouge et bleu.

C'est demain que les Toulonnais essaieront de prendre leur revanche sur les Montferrandais.

Depuis le 11 octobre, les visiteurs, après un sérieux ralentissement, se sont ressaisis. Malgré l'absence de Boréani sélectionné, nous sommes sûrs d'assister à une belle partie de jeu ouvert.

Notons que l'A. S. M. présentera son équipe au complet, tous les joueurs blessés étant rétablis. En lever de rideau, les réserves Montferrandaises se mesureront à l'équipe seconde du N. A. C. de Rouanne, qu'elles ont déjà battues chez elles.

CHAMPIONNAT DU CENTRE. — A. S. M. (4) contre Stade Clermontois (4). Le score indique fort bien la physionomie de la partie, où le Stade domina continuellement, sauf au début de la deuxième mi-temps, où Nevers réussit à sauver l'honneur, marquant un essai par débordement à l'aile.

Nevers présente une équipe très vite. Les avants bien en souffle, actifs, qui se défendent, en pratiquant l'obstruction; de plus, en ménageant pas aux jambes. Les 3/4 ont de bonnes qualités, mais abusèrent du hors-jeu. Gauthier, à l'ouverture, émergea nettement du lot.

Au Stade, très gros progrès en avants, surtout à la touche, où Gardille fait un travail énorme, bien secondé par Blachas et Martinet. Les 3/4 furent comme à l'habitude, c'est-à-dire excellents. Raboisson et Destarac se distinguèrent. Voillereau, à l'arrière, fit une magnifique partie, ne commettant pas une faute. Notons que sur 11 essais marqués, Guéneton en transforma 7. Large arbitrage de M. Bichon.

Ce match comptant pour le Championnat du Centre n'a pas eu lieu, faute d'arbitre. Un match amical fut conclu entre les 2 équipes. Le Stade ne présente que 11 équipiers. Moulins est au complet. Un remplaçant, Le jeune Lassard, se dévoua pour renforcer l'équipe Stadiste. Il fit, d'ailleurs, une très bonne partie. Net avantage des Moulinois, qui sont en gros progrès.

Les meilleurs furent: A Moulins: Peletier, Gominet, Coullaux. A Clermont: Raboisson, Bichon, Destarac.

Le Cross de l'Intran

Cette épreuve, réservée aux jeunes gens de moins de 20 ans, se disputa en plusieurs étapes, jusqu'à la finale qui aura lieu à Paris, le 10 janvier.

Donc, c'est une excellente occasion pour les jeunes de se classer et de se mesurer entre eux. Malgré cela, 24 coureurs seulement, la plupart Asémistes, avaient répondu à l'appel de la Ligue du Centre. Il est regrettable que des cités comme Riom, Thiers, Issoire ne puissent envoyer des représentants dans cette compétition.

Un incident se produisit au cours de l'épreuve, dont Baucheron fut indirectement l'auteur. Pelé s'entraîna sur le même parcours, partit après les concurrents de l'Intran, rejoignit Baucheron et continua la course avec lui; néanmoins, c'est bien le meilleur qui a gagné. Remercions une fois de plus les officiels remplis par: MM. Charlin, Maulard, Muiet, Prunière, Bonvicini, Senclair. Voici le classement: 1. Baucheron (A.S.M.), 24 m. 35 s.; 2. Pradelle (A.S.M.), à 120 mètres; 3. Trapon (La Bourboule); 4. Arfeuille; 5. Mons; 6. Cotevielle (tous de l'A.S.M.); 7. Peschaud; 8. Grize; 9. Ossodat; 10. Feuillet; 11. Saint-Joanis; 12. Roche; 13. Lacas; 14. Boyer; 15. Vazeilles; 16. Bernard; 17. Jarrix; 18. Dubreuil. A. VAZELLES.

GUÉRISON DE L'ANÉMIE
PAR LES
Dragées Reconstituantes
du Mont-Dore

Tousseurs et Bronchitiques
LES
CACHETS CICATRISANTS
du Mont-Dore

il apprécie, dit-on, à leur juste valeur le Lhalerne et les images chers à Horace. Vous trouverez en lui un adversaire très courtois de vos idées. Sa guigne fut de cultiver des opinions extrêmes qui le firent battre dans la Charente, aux élections de 1919, par Taittinger, le chef actuel des jeunes patriotes. C'est une sirène. Si elle consent à parler, vous apprendrez des choses intéressantes pour les lecteurs du *Soleil d'Auvergne*.

Je m'approche du groupe sympathique, je vais aborder ces deux éducateurs de la jeunesse thiernoise. Mais un roulement de tambour disperse tout aussitôt le docteur parlement du corps collégial. C'est l'heure de la classe.

Pour me consoler de ce contre-temps, mon ami m'introduit dans « Les Etablissements » dont M. Cotillon dirige les destinées, avec celles de la ville de Thiers. J'ai devant moi, sur un fonds de tonneaux et de bouteilles magnifiquement étiquetées, un homme à la face réjouie et aux yeux rieurs. C'est M. Cotillon lui-même.

Politiquement, il se classe dans la catégorie de ces socialistes dits *français* ou *indépendants*, dont l'espèce se raréfie de plus en plus de nos jours. Et c'est un malheur. La fortune de M. Cotillon, à la suite d'une brève éclipse, n'en reste pas moins plus éclatante que jamais. Je prie le nouveau maire de Thiers de vouloir bien répondre à mes questions sur la situation des partis et l'état d'esprit de la population dans la bonne ville dont il administre les intérêts avec le plus parfait désintéressement personnel. « Ce n'est pas, me dit-il, que je veuille me dérober à votre interview, mais regardez, mon pauvre vieux, cette foule de clients qui encombrant aujourd'hui mes établissements. Je ne m'appartiens pas. Repassez, si vous le pouvez, en allant prendre votre train. »

Non, vraiment, le métier de reporter n'est pas toujours rose. Les événements et les hommes conspirent trop souvent contre votre bonne volonté. J'apprends toutefois, par les explications de mon guide, que le régime de M. Cotillon est toujours populaire à Thiers. Certains, cependant, reprocheraient au sympathique maire, de n'avoir pas encore accompli un indispensable travail d'élimination dans des cadres administratifs qui lui restent foncièrement hostiles. Allons! grâce à l'intelligence de mon guide, je ne rentrerai pas à Clermont les mains vides.

éducation, et qu'il faut ce qu'il faut, son entend ne sera pas perdu.

Une table de marbre, toute proche du comptoir, est ici particulièrement entourée. Un consommateur de stature imposante, au teint vif comme la couronne de cheveux qui cerclait sa tête chauve, donne à ses amis des explications intéressantes.

Est-ce un ancien fonctionnaire de la Sureté générale ou un ancien officier de cavalerie? Je me le demande. C'est un type sympathique, mais qui ne doit pas être très commode dans le service. Je l'entends démontrer avec une rare clarté que la formule « prélèvement sur le capital » n'est qu'un trompe-l'œil, puisqu'elle laisse croire que les impôts existants, qui absorbent parfois jusqu'à 75 p. 100 du capital, ne pèsent que sur les revenus.

Le technicien du Café de Paris a devant lui une tasse de camomille. Il donne l'impression d'un monsieur qui, depuis la baisse du franc, a perdu l'habitude d'attacher son chien avec des saucisses. Il ponctue, par surcroît, chacune de ses phrases d'un « tonnerre de chien! »

Je ne puis le nommer, mais on le reconnaît aisément à Thiers, par la précision des renseignements précieux que je lui dois sur la situation des partis dans sa ville natale.

C'est une page d'histoire locale et contemporaine du plus haut intérêt. Je l'apporterai, dimanche prochain, aux lecteurs du *Soleil d'Auvergne*.

(A suivre.)

BLACK.

Pianos-Musique
8, Boulevard Desaix
CLERMONT - F.
LUTHERIE
PRIX DE FABRIQUE

Sels de Potasse d'Alsace
Sylvinites, Chlorure, Sulfate
Leur emploi judicieux est indiqué sur toutes les terres pour toutes les cultures

Demandez tous renseignements agricoles gratuits au Bureau Régional d'Etudes sur Engrais, 29, Place de Jaude, Clermont-Ferrand.

Plus bel épi » a eu lieu, sous la présidence de M. Buche, inspecteur général de l'Agriculture, assisté de MM. Laforgue, directeur des services agricoles; Maxwell, président de l'Office agricole; Daurel, président de la Société d'Agriculture, etc.

L'après-midi, sous la présidence de M. Lasserre, président du Syndicat de la boulangerie de Bordeaux, une conférence du docteur Cuvier sur « la panification et les levains », a vivement intéressé l'auditoire.

Impôts sur les Bénéfices d'Exploitation Agricole

On se plaît à croire que les agriculteurs sont privilégiés au point de vue des impôts; on le répètera encore davantage, puisque la loi du 5 décembre 1925, devant une augmentation des 50 pour 100 sur les impôts de 1925, ne s'applique pas aux bénéfices d'exploitation agricole.

Mais si l'Etat n'augmente pas les charges des cultivateurs, ce n'est pas qu'il ait pour eux une préférence spéciale, c'est que ces charges ont déjà été augmentées, et dans des proportions considérables!

Le seul impôt sur les bénéfices d'exploitation agricole, institué par la loi du 31 juillet 1917, a déjà été majoré, en moins de dix ans, dans la proportion de ONZE CENT POUR CENT environ!

Nous allons l'examiner en détail et vous pourrez vous rendre compte que ces chiffres n'ont rien d'exagéré. L'Etat prélève en effet, sur les bénéfices

Deuxième constatation, qui d'ailleurs découle de la première: alors qu'en France, la moitié environ de la population vit de la terre, on compte seulement 3.000 élèves, sur 40 millions d'habitants, à qui est donné l'enseignement agricole.

A côté de cela, regardons ce qui se passe dans d'autres pays. Le Danemark, dont la population totale est de 3.500.000 habitants, dispense l'enseignement agricole à plus de 10.000 élèves.

Quelle différence et que de progrès restent à accomplir à cet égard!

R. D.

La PRÉVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (fondée en 1916)
Société Mutuelle d'Épargne et de Constructions
Gérée par la « Prévoyance de l'Ouest » Immobilière et de Construction Anonyme au Capital de 350.000 fr.

Contrats d'Épargne permettant la Constitution d'Une Dot d'Un Capital

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans

Au 31 décembre 1924, plus de 45 millions de francs de souscriptions en cours. Plus de 500 maisons édifiées avec le concours financier de la Société.

Direction régionale: 6, rue André-Moinier, CLERMONT-FERRAND. — Tél.: 10-88.
SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE PUY, 4, rue du Port Saint-Etienne

Le Secret du Grand Albert

par Jean de QUIRIELLE

Hector de Chamalière s'interrompit un instant, pour allumer une autre cigarette. Puis, toujours un peu emphatique, il ajouta en soufflant vers le ciel une fumée nouvelle

— C'est en le soignant, en se dévouant à celui-là, que notre admirable Germaine a commencé de se guérir elle-même.

Dans l'ombre, Pierre sourit encore. — Oui, murmura-t-il, j'ai bien entendu raconter qu'il y avait eu entre eux un flirt déjà consolant. Mais ce traitement à l'insu de sa femme pour le petit Anglais, n'est-ce pas?

— Cela n'a aucun rapport, riposta Hector de Chamalière, quelque peu froissé et paraissant, cette fois, prendre la chose comme une chose personnelle, comme un doute injurieux pour son œuvre de guerre, comme une atteinte à sa propre valeur sanitaire... Aucun rapport!... Herbert Glenston était logé au deuxième étage du donjon, à côté de la salle des armures, dans la chambre historique où François I^{er} a probablement couché et qui réunissait sûrement toutes les conditions de sécurité, d'hygiène et de confort nécessaires à un convalescent. Ce n'est pas notre

faute s'il a sauté par la fenêtre de cette chambre, une nuit, environ trois mois après son arrivée. Nous ignorions qu'il était sujet à des crises nerveuses. Si nous l'avions su, nous aurions mis des barreaux aux fenêtres, évidemment!... Je me permets d'ailleurs de te faire observer que c'est le seul... accident que nous ayons jamais eu ici durant toute la guerre. L'Anglais s'est tué raide, c'est une affaire entendue, mais vraiment nous ne pouvions pas prévoir...

Pierre l'interrompit: — Mais qu'est-ce qu'il avait votre Anglais? quel genre de crises?

— Demande au docteur, dit Chamalières.

Et sans attendre, le docteur prononça brièvement:

Présumé alcoolique... delirium tremens.

— Tout à fait indiqué pour consoler une jeune fille, déclara Pierre, avec un léger haussement d'épaules... Mademoiselle Fresneuse n'a pas trop regretté le noble lord?

— Son alcoolisme probable, s'empressa de déclarer le gros Chamalière, son alcoolisme l'a heureusement un peu dépoétisé, aux yeux de notre chère Germaine. Dans les derniers temps, il buvait réellement beaucoup, tu sais, beaucoup trop! La suite l'a prouvé, hélas!... Germaine a été très affectée, comme nous tous, par cet affreux accident, mais sa réaction morale n'en a pas été compromise. D'ailleurs, le petit Jacques Fardier venait de nous être envoyé, à ce moment-là. Il arrivait en port mauvais état et avait encore besoin de beaucoup de soins. Germaine, se trouvant assez occupée avec lui, n'avait heureusement plus

guère de loisirs à consacrer au regret. Comme tant de femmes admirables, conclut Hector, revenant à son habituel lyrisme, comme tant d'autres anges de chair, Mademoiselle Fresneuse a l'esprit en repos et le cœur joyeux aussitôt qu'elle a un sujet de dévouement. Je veux dire aussitôt qu'elle a quelqu'un sur qui elle puisse répandre tous les trésors d'un dévouement inassouvi.

Pierre du Hautouing eût un sourire plus amer.

— Bien des gens, murmura-t-il, bien des gens, je crois, ont rêvé de capter pour leur usage exclusif ce Pactole de dévouement, si j'ose ainsi parler, M. Fardier parait y avoir réussi, à en juger, ce soir, par la place que lui laisse prendre ici, Mademoiselle Fresneuse: il n'y en a que pour lui, vraiment!

Discret et important, le gros Hector chuchota:

— Ne sois pas méchant, mon cher Jacques est plus riche que Germaine. Tu sais bien que son père, Claude Fardier, le marchand d'obus est presque milliardaire. Tu sais qu'on appelle Jacques le *Petit Obusier*. Il ne peut donc être question, pour celui-ci de « captation du Pactole », pour parler comme toi, Jacques est d'ailleurs un charmant camarade, très simple et bon garçon. Quant à l'attitude de Germaine avec lui, ce soir, elle est toute naturelle...

Après s'être assuré d'un regard rapide, que l'ombre, autour d'eux, ne cachait point d'autres oreilles aux aguets, il répéta, en baissant encore la voix:

— Attitude toute naturelle... Ils sont fiancés. Ce sera officiel demain.

Dissimulant un imperceptible sursaut, Pierre du Hautouing prononça philosophiquement:

— Du Grand Albert, Mademoiselle Fresneuse sera donc descendue au Petit Obusier. Je le regrette pour elle. Surnom pour surnom, celui de son premier fiancé avait tout de même plus d'allure.

Sur la terrasse, peu à peu désertée, les trois hommes demeurèrent seuls. Les derniers fumeurs, retournant vers la lumière, se pressaient autour des baises ouvertes. On n'apercevait plus que leurs dos, avec les basques en élytres de leurs habits noirs, et vus ainsi à distance, ils donnaient assez bien l'idée d'une assemblée de gros scarabées nocturnes, attirés par la flamme des bougies. Au seuil d'une des baises, une maigre silhouette féminine, à la crinière par trop blonde et volumineuse, montra un profil de poruche qui accentuait fâcheusement une aigrette empruntée, sans raison plausible, à quelque oiseau de Paradis. Cette femme cria:

Pour la farandole, Messieurs venez tous!... Tous, pour la farandole!

— La vieille folle, annonça Pierre, en jetant sa cigarette... Zut! il faut rentrer.

Dans le salon lumineux, Madame Ballande appréhendait chaque retardataire, pour ajouter un chaînon à l'interminable chaîne humaine qui devait serpenter d'un bout à l'autre du château. Pierre du Hautouing, l'avant-dernier, prit la main d'une jeune fille, déjà rivée à la chaîne, et son autre main fut prise par Madame Ballande elle-même qui tenait à fermer la marche.

— C'est elle au contraire, qui devait mener cette farandole, songea Pierre, en considérant les maigres pommettes carminées, qui semblaient peintes à même les os, et le décolletage décharné de sa voisine. Dans une danse macabre, cette pauvre vieille toquée figurerait très bien la mort:

Pour aujourd'hui, nous retiendrons ceci: Pour prélever l'impôt de 7.20 pour 100, on évalue les bénéfices: soit d'après les déclarations faites par le contribuable, soit d'après une estimation forfaitaire: le bénéfice agricole est alors égal à la valeur locative cadastrale majorée des 3/4, et multipliée par un coefficient variable suivant les cultures.

(A suivre.)

LES SPORTS

Dimanche prochain, l'A. S. M. déplacera son équipe première à Lyon, à l'occasion du Challenge Payen, dont elle est le vainqueur de l'année passée.

Dimanche prochain, l'équipe première du Stade Clermontois ira donner la réplique à l'excellent quinze du C. S. de Vienne.

Nul doute que s'il se déplace au complet, les poulains d'Etcheverry auront fort à faire pour résister aux rouge et bleu.

C'est demain que les Toulonnais essaieront de prendre leur revanche sur les Moutonnais.

Depuis le 11 octobre, les visiteurs, après un sérieux ralentissement, se sont ressaisis. Malgré l'absence de Boréani sélection-

Cette épreuve, réservée aux jeunes gens de moins de 20 ans, se dispute en plusieurs étapes, jusqu'à la finale qui aura lieu à Paris, le 10 janvier.

Donc, c'est une excellente occasion pour les jeunes de se classer et de se mesurer entre eux.

Malgré cela, 24 coureurs seulement, la plupart Asémistes, avaient répondu à l'appel de la Ligue du Centre.

Il est regrettable que des cités comme Riom, Thiers, Issoire ne puissent envoyer des représentants dans cette compétition.

Un incident se produisit au cours de l'épreuve, dont Baucheron fut indirectement l'auteur. Pelé s'entraînant sur le même parcours, partit après les concurrents de l'*Intran*, rejoignit Baucheron et continua la course avec lui; néanmoins, c'est bien le meilleur qui a gagné.

Remercions une fois de plus les officiels remplis par:

MM. Charlin, Maulard, Malet, Prunière, Bonvicini, Senectaire.

Voici le classement:

1. Baucheron (A.S.M.), 24 m. 35 s;
2. Pradelle (A.S.M.), à 120 mètres;
3. Trapon (La Bourboule);
4. Arfeuille;
5. Mons;
6. Cotevielle (tous de l'A.S.M.);
7. Peschaud;
8. Gréze;
9. Ossodat;
10. Feuillet;
11. Saint-Joanis;
12. Roche;
13. Lacas;
14. Boyer;
15. Vazeilles;
16. Bernard;
17. Jarrix;
18. Dubreuil.

A. VAZEILLES.

GUÉRISON DE L'ANÉMIE
PAR LES
Dragées Reconstituantes du Mont-Dore

Se prennent dans tous les cas d'anémie, de fatigue, dans toutes les convalescences. Leur effet est immédiat.

PRIX: 8 fr. 50 le flacon - 9 fr. 50 par poste franco 10 francs les 2 flacons franco

CURE COMPLÈTE de deux flacons ou de deux boîtes à 15 jours de distance

S'adresser à **E. LAFONT, Grande Pharmacie des Etablissements LA BOURBOULE-LES-BAINS (Puy-de-Dôme)**

Tousseurs et Bronchitiques
LES
CACHETS CICATRISANTS du Mont-Dore
SOULAGENT ET GUÉRISSENT:
Toux, Bronchites rebelles, emphyseme, toutes affections des voies respiratoires et préviennent la tuberculose.

PRIX: 9 fr. 50 - Franco: 10 fr. 50 20 francs les 2 boîtes franco

bienvéillance le fiancé de Germaine que tout là-bas, sous le grand lustre, elle tenait justement par la main. Cependant, Jacques Fardier ne paraissait ni mieux ni moins bien qu'une quantité d'autres petits jeunes gens corrects qui ont rasé leurs moustaches parce que c'est la mode en Amérique et sans qu'une régularité de traits particulièrement remarquable les ait prédisposés à suivre cette mode. Il avait l'air gai, il était brun et solide avec un menton énergique, grâce auquel la mode des moustaches rasées ne réussissait pas entièrement à lui faire le visage d'un domestique. Avec la boiterie légère que lui laissait une ancienne blessure à la jambe, il gardait quelque chose de son ancien état d'aviateur. Pierre du Hautouing avait l'esprit consciencieux, et, malgré sa mauvaise humeur, il dut s'avouer bientôt que ce Fardier était en somme un fiancé très présentable, et visiblement très épris.

La sarabande attendue se déchainait à l'orchestre. Germaine entraîna Fardier d'un mouvement si prompt qu'il trébucha légèrement, tandis que toute la farandole, mise en mouvement, commençait à onduler eux. Et Pierre revint, malgré soi, à cette idée de danse macabre que lui avait d'abord inspiré le regrettable décolletage de sa vieille voisine. Mais, cette fois, il ne regardait plus. C'était, à l'autre bout de la chaîne, la resplendissante Germaine qui lui semblait entraîner vers la Mort, ce grand garçon boiteux et amoureux fiancé trébuchant derrière elle...

J. de QUIRIELLE.

(A suivre)

Chronique Régionale



VEYRE-MONTON. — Vols. — Depuis quelques temps, le hameau de Roche-Blanche est fréquenté par les cambrioleurs et les dévaliseurs de clapiers. Les clapiers de MM. Tixier, Chevaleras, Mazeix-Oudet ont été ainsi visités. Il serait temps que la Police mette bon ordre à ces exploits de vauriens.

Chute mortelle. — M. Blaise Lacroix, 65 ans, est tombé d'une fenêtre de trois mètres de hauteur. La mort a été instantanée.

BILLOM. — Violent Incendie. — Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, un incendie se déclara dans la fabrique de semelles de galoches, appartenant à M. Bourlhomme, industriel à Billom.

Les pompes de la ville furent immédiatement mises en batterie, mais le feu, trouvant un aliment facile dans la grande quantité de bois accumulé dans la fabrique tous les efforts des pompiers, commandés par le Capitaine Monchet, se bornèrent à protéger le gazomètre voisin de l'usine.

A deux heures du matin, tout danger était écarté, mais l'usine n'était plus que décombres. Les dégâts s'élevaient à plus de 200.000 francs.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.



RANDAN. — Arrestation. — Les gendarmes de Randan ont arrêté dans une auberge de Limons un domestique de ferme Citerne Gilbert, 41 ans, qui avait dérobé 150 francs à ses maîtres.

CHAPDES-BAEUFORT

Conférence. — Le dimanche 6 décembre une conférence a été donnée par M. le docteur Lepout, le sympathique nouveau médecin de Pontgibaud, sur les miracles de Lourdes devant la science médicale. Cette conférence très savante qui a été donnée à 3 heures, dans la salle du Syndicat, a vivement intéressé les gens venus nombreux pour l'entendre.

Le conférencier a commencé par traiter plusieurs points préliminaires qui doivent servir de base pour la démonstration qu'il fera dans une prochaine conférence, où il abordera directement son sujet. Cette deuxième conférence aura lieu le dimanche 20 décembre, à la même heure que la première et dans le même local.

Le résumé de ces deux conférences sera donné prochainement.

Réunion de l'Union paroissiale. — Le jeudi 10 décembre, l'Union paroissiale a tenu son assemblée générale, le bureau en son entier et la plus grande partie des adhérents étaient présents.

Après que M. le Curé eut remercié les adhérents d'être venus en grand nombre, malgré le mauvais temps, M. Tournaire, Viple, président, donna quelques avis sur la marche de l'Union et proposa de se réunir plus souvent, surtout pendant la mortaison. La parole fut ensuite donnée au secrétaire, M. Emmanuel Tixier, qui rendit compte de la formation et de la marche de l'Union paroissiale pendant l'année écoulée.

Le trésorier, M. Joseph Tournaire, exposa à son tour l'état de la caisse.

Après ces comptes rendus, M. l'Abbé Bréhard, vicaire de la paroisse, fit une belle conférence sur l'Ecole Unique. Il montra d'une manière parfaite et qui intéressa vivement l'auditoire, le but pervers poursuivi par la franc-maçonnerie, qui veut à tout prix arriver à ce but, qui n'est autre que tuer l'enseignement libre et déchristianiser de plus en plus notre pays.

D'abord, l'Examen au Conservatoire, de Benoist Mary, fut certes bien interprété; aussi ne ménagea-t-on pas les applaudissements à la parfaite «Mère Piquebise» et à son «Joigny».

Quant à la désopilante pièce de René de Souter: *Napoléon monte en l'air*, elle produisit un magistral effet, grâce au tout-nous ne le cachons pas — au rôle de «Napoléon», tenu par un véritable artiste.

Nous pûmes aussi applaudir en fin de programme les qualités brillantes des acteurs dans *Le Moulin du chat qui fume*, de Leroy-Villars.

Entre ces trois pièces principales, plusieurs monologues furent donnés par le comique Soucille, qui fut particulièrement «impayable» dans *Le Théâtre à la Foire de Lyon*.

Si l'on nous demandait maintenant quelques critiques générales, nous dirions simplement aux acteurs, qui ont beaucoup de naturel, de mettre un peu plus de vie dans le débit, et aux organisateurs de soigner plus intelligemment l'éclairage de la scène.

A noter encore qu'au début de la séance les enfants de l'Ecole libre de garçons chantèrent avec beaucoup de grâce la douce mélodie de A. Colas, *Les grands Oiseaux*.

En résumé, beau succès, digne de la réputation des patronages de Celles, à qui nous envoyons encore une fois nos plus enthousiastes bravos.

AUGEROLLES. — La Politique. — De nos jours on entend fréquemment cette parole de la part des gens les mieux intentionnés: «La politique me dégoûte, je ne m'en mêle plus de politique». Là-dessus l'on s'en va les deux mains dans les poches de la sécurité et l'on s'occupe exclusivement de ses propres affaires. Voilà bien, n'est-ce pas, le fait de beaucoup que la marche des événements, que la vie politique surtout ont totalement atrophies. Ces gens ont-ils raison de détourner ainsi les yeux de tout ce qui se passe dans les sphères gouvernementales. Disons sans hésiter que tous les torts sont de leur côté. Est-ce lorsque le navire est en détresse que les matelots doivent abandonner leur travail? Dans un régime électoral tel que celui que nous avons, le grand devoir de l'électeur consiste à s'éclairer d'abord sur ses obligations vis-à-vis de la patrie et à se rendre compte ensuite que ses élus remplissent comme il convient le mandat qui leur est échu. Ah! si les Français, j'entends les véritables, ceux qui ont un cœur battant au bon endroit et qui n'ont pas fait litière des principes chrétiens reçus dans leur jeune âge, si ces hommes-là savaient se tenir debout et regarder en face leurs adversaires, il y a longtemps qu'ils auraient retrouvé au beau soleil de France la place d'honneur qui leur revient. Ils formeraient aujourd'hui, je ne dis pas une majorité compacte, le mal a pris chez nous de si larges proportions, du moins une minorité imposante avec laquelle tout gouvernement serait obligé de compter. Comme alors tout ce qui anémie notre vie nationale et plus spécialement ces lois scélérates dites intangibles par-

lités de s'armer pour les luttes qui les attendent dans un avenir prochain. Ces dames professeurs ont d'ailleurs fait leurs preuves au milieu de nous et nul ne songe à mettre en doute leur expérience et leur haute compétence. Les travaux exécutés à l'Ouvroir et que nous avons pu voir l'an dernier, étaient simplement merveilleux. Quelle lourde faute et combien fâcheuse dans ses conséquences si par simple caprice une jeune fille refusait de suivre ces cours. Peut-être arrive-t-il que pendant leurs leçons ces Dames se permettent quelques digressions sur le chapitre de la piété. Que les élèves ne trouvent pas cela trop déplacé, qu'elles se rappellent plutôt le mot du suave Fénelon que l'opinion publique a depuis lors pleinement confirmé: «La piété est le plus bel ornement de la jeune fille».

Accident. — Dans notre chronique locale de la semaine dernière, nous avions le douloureux devoir de noter un accident survenu à un excellent jeune homme. Pourquoi faut-il que cette semaine encore nous voyons contraindre d'emprunter ce même titre. Présentement il s'agit non d'un ouvrier mais d'un des plus honorables cultivateurs de la commune d'Augerolles. La température s'élevée que nous avons eue durant trois semaines, a amené une bonne couche de glace vive sur les voies publiques et autour de nos habitations. C'est cet élément qui a causé l'accident que nous signalons ici et dont M. Célestin Omal y a été la victime. Ce brave homme portant un seau bien plein allait alimenter le bétail, lorsqu'un faux pas lui fit perdre l'équilibre. Abandonné à son propre poids, M. Omal y tomba lourdement sur la glace et se démit plusieurs côtes. Pas n'est besoin de faire de grands efforts d'imagination pour se rendre compte de l'état lamentable dans lequel se trouvait l'infortuné. En dépit de toute la diligence que l'on mit à lui assurer les premiers soins, M. Omal y dut endurer les plus atroces souffrances. Au moment où nous traçons ces lignes, le patient git encore inerte sur un lit de douleur. Tout de même il y a quelque chose de changé dans son état puisque des mains habiles ont replacé les côtes disjointes à leur position normale. On nous assure que sous peu le mal aura complètement disparu. De tout cœur nous souhaitons qu'il en soit ainsi et que dans le plus bref délai, M. Omal y puisse reprendre ses occupations journalières.



AMBERT. — Nécrologie. — Me.c.e.lli dernier, est décédée Mademoiselle Roche, directrice de l'Ecole libre, depuis 32 ans. Mademoiselle Roche avait su conquérir la confiance et l'estime de tous les parents de ses élèves et la population tout entière. Elle a appris avec douleur sa mort soudaine. Nous présentons à sa famille, en cette douloureuse circonstance, nos bien sincères condoléances.



Le Breuil-sur-Couze. — C'est par erreur que nous avons annoncé dans un précédent numéro que le *Soleil d'Auvergne* avait été vendu chez Mme veuve Fauvet-Bert.

Revue de la Presse

M. Lazare Weiller, dans *l'Information*, a publié ces lignes significatives:

«C'est que «l'Homme de la Rue», puisque c'est ainsi qu'a signé l'un des plus intelligents parmi mes correspondants, souffre et écoute, craint et observe. Il réfléchit aussi, car il est de ceux qui frémissent devant les catastrophes dont il se sent menacé.

«Il n'y a plus guère de Luttes à commettre, pour que, se détournant des institutions parlementaires, il court à la rencontre du Dictateur. Sa foi en la Liberté vacille: il se tourne avec angoisse et avec espérance vers l'Autorité.»

L'Autorité? Oui, mais il faut savoir choisir laquelle. Les socialistes aussi voudraient goûter de la dictature. Et je ne crois pas, mais pas du tout, que leur intervention soit capable de remédier aux dangers de l'heure.

M. René Lara, dans le *Gardois*, définit ainsi les maux qui font agoniser le régime républicain:

«La division, la discorde, l'insécurité des personnes et des biens, la gabegie financière, l'inflation accélérée sous d'hy-pocrites assurances d'anti-inflationnisme, la vie de plus en plus chère, la panique des capitaux, le discrédit de l'Etat tous les jours, la veille de renier ses engagements, la hausse fantastique des charges, les crises succédant aux crises ministérielles, le gâchis administratif, l'insubordination des agents de l'Etat et l'af-folante liste d'impôts et de menaces d'impôts, la déperdition fiscale des derniers projets Louchur.»

Excellent diagnostic. La fin approche...

Aéro-Club d'Auvergne

PROPAGANDE

La séance de cinéma organisée, lundi dernier, par l'Aéro-Club d'Auvergne, au Cinéma Pathé-Caméo, mis gracieusement à sa disposition par le camarade pilote Sendral, obtint un très beau succès, tant par l'importance et la qualité de l'assistance, que par l'intérêt des films présentés.

M. Gilbert Sardier, président de l'A.C.A., dans une brève allocution, remercia Sendral, ainsi que les spectateurs. Il fit un bref mais saisissant bilan de l'activité de l'Aéro-Club d'Auvergne en 1925: l'Ecole d'Aviation a formé 17 Pilotes, Boursiers de Pilotage et 5 Brevetés de Tourisme, a organisé le Rallye-Aérien National, et 7 meetings de propagande, a créé 2 Sections, l'une à Brive et l'autre à Aurillac. Ses cours de mécaniciens ont permis à 22 jeunes gens de servir comme mécaniciens dans l'Aéronautique militaire.

Plus de 300 baptêmes de l'air furent donnés, 5 conférences organisées et l'Aéro-Club d'Auvergne vient de doubler le cap des 2.000 membres.

Le film du Raid fameux de Pelletier, en 1910, fut extrêmement intéressant à suivre. Les films du Rallye-Ballon et du Rallye Aérien National, tournés par notre ami Wlasta, obtinrent un légitime succès, de même qu'un film comique parodiant les acrobaties aériennes, et, pour finir, une exquise comédie dramatique intitulée cette agréable soirée, qui a permis à l'Aéro-Club d'Auvergne, à la fois de distraire ses membres et de travailler utilement pour la propagande de l'Aviation.

Au Familia

ALIMENTATION SUPÉRIEURE

EPICERIE GÉNÉRALE FABRE
6, Rue Blatin, 6
Téléphone 5-60

Grand choix de Liqueurs de marque et Spiritueux
Champagne, Bordeaux, Bourgognes de toutes marques
Notre Chanturgue authentique, la bouteille: 5 fr.

LES

PETITES ANNONCES
du "Soleil d'Auvergne"

TARIF:
Demandes d'emploi: 0 fr. 40
Tous autres rubriques: 0 fr. 60
Aucun minimum d'insertion exigé
La mention s'adresse, au Bureau du Journal est payable 0 fr. 50 en plus

FONDS de COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgèze. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Epicerie s.-préf. très bon quartier. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.

Epicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Epicerie avenue République. Prix: 15.000 fr.

Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.

Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre, 110.000 fr.

Epicerie-comest. b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.

Restaurant d'angle très bien situé, plus meublés. Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Café-billard restaurant pl. centre, 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.

Restaurant s. gd. aven., 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix: 45.000 fr.

Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intérés. Prix: 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.

Hôtel-rest centre jolie v. comm. du Berry, 24 nos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau etc. Bail 17 ans non rev. Prix: 320.000 francs

Hôtel à Vichy, ...

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst. très confortable. Bénéfices: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre 21 ch. Chauff. centr. Eau etc ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000. Prix: 130.000 fr. Propriété vente immeuble conditions avantageuses.

PAS DE PORTE
Centre de la Ville
Long bail. Loyer minime
conviendrait à jeune ménage
S'adresser au journal.

Demandes d'emplois
Jeune dame sténo-dactyl., 12 ans de pratique dans...

Le conférencier a commencé par traiter plusieurs points préliminaires qui doivent servir de base pour la démonstration qu'il fera dans une prochaine conférence, où il abordera directement son sujet. Cette deuxième conférence aura lieu le dimanche 20 décembre, à la même heure que la première et dans le même local.

Le résumé de ces deux conférences sera donné prochainement.

Réunion de l'Union paroissiale. — Le jeudi 10 décembre, l'Union paroissiale a tenu son assemblée générale. Le bureau en son entier et la plus grande partie des adhérents étaient présents.

Après que M. le Curé eut remercié les adhérents d'être venus en grand nombre, malgré les mauvais temps, M. Tournaire-Viple, président, donna quelques avis sur la marche de l'Union et proposa de se réunir plus souvent, surtout pendant la mort-saison. La parole fut ensuite donnée au secrétaire, M. Emmanuel Tixier, qui rendit compte de la formation et de la marche de l'Union paroissiale pendant l'année écoulée.

Le trésorier, M. Joseph Tournaire, expose à son tour l'état de la caisse.

Après ces comptes rendus, M. l'abbé Brechard, vicaire de la paroisse, fit une belle conférence sur l'Ecole Unique. Il montra d'une manière parfaite et qui intéressa vivement l'auditoire, le but pervers poursuivi par la franc-maçonnerie, qui veut à tout prix arriver à ce but, qui n'est autre que tuer l'enseignement libre et déchristianiser de plus en plus notre pays.

Comme conclusion à cette conférence, on procéda à la formation immédiate d'une section de l'Association des chefs de famille dans le but de protester contre l'Ecole unique, d'empêcher sa réalisation et de faire valoir les droits imprescriptibles des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Tous les pères de famille présents donnèrent leur adhésion à cette section et l'on nomma président M. Jacques Sol, secrétaire M. François Tournaire. Avant de se séparer M. le président de l'Union paroissiale fixa la date de la prochaine réunion au premier jeudi de janvier.

G. DE TARRIEUX ASSURANCES
Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Auvergne, 10 Tél. 3-42
Consultations et Renseignements gratuits



THIERS. — L'Avalanche. — Cette semaine, les flocons blancs ont tombé dru sur la vieille cité. Mais si les Thiermois voyaient la neige avec indifférence, ils étaient beaucoup plus sensibles à l'avalanche de solliciteurs qu'ils devaient recevoir. A Thiers comme ailleurs sans doute, il y a une véritable épidémie de quittances de membres honoraires. Quand on atteint que la douzaine, il faut s'estimer bien heureux. Et par dessus tout cela le percepteur, dont la tondeuse rase de si près!

Il faut voir comme la « laïcité » connaît les adresses des catholiques pour les indiquer à ses quêteuses. Oh! alors c'est l'union sacrée. Donnez votre argent nous sommes copains. Mais qu'une société catholique demande une subvention, alors les laïques refusent carrément au nom de la République. Catholiques, sachez bien où passe votre argent; ne donnez pas des dents au loup.

CELLES. — Séance récréative. — Dimanche dernier, les jeunes gens du patronage de Celles nous conviaient à une de leurs séances récréatives.

Le temps étant très beau, la vaste salle de spectacle était comble, quand, à deux heures et demie, le rideau se leva. Nous avons admiré beaucoup la richesse du programme qui, pendant environ trois heures ne cessa de nous charmer.

nos jours on entend fréquemment cette parole de la part des gens les mieux intentionnés: « La politique me dégoûte, je ne me mêle plus de politique ». Là-dessus l'on s'en va les deux mains dans les poches de la sécurité et l'on s'occupe exclusivement de ses propres affaires. Voilà bien, n'est-ce pas, le fait de beaucoup que la marche des événements, que la vie politique surtout ont totalement atrophiés. Ces gens ont-ils raison de détourner ainsi les yeux de tout ce qui se passe dans les sphères gouvernementales. Disons sans hésiter que tous les torts sont de leur côté. Est-ce lorsque le navire est en détresse que les matelots doivent abandonner leur travail? Dans un régime électoral tel que celui que nous avons, le grand devoir de l'électeur consiste à s'éclairer d'abord sur ses obligations vis-à-vis de la patrie et à se rendre compte ensuite que ses élus remplissent comme il convient le mandat qui leur est échu. Ah! si les Français, j'entends les véritables, ceux qui ont un cœur battant au bon endroit et qui n'ont pas fait litière des principes chrétiens reçus dans leur jeune âge, si ces hommes-là savaient se tenir debout et regarder en face leurs adversaires, il y a longtemps qu'ils auraient retrouvé au beau soleil de France la place d'honneur qui leur revient. Ils formeraient aujourd'hui, je ne dis pas une majorité compacte, le mal a pris chez nous de si larges proportions, du moins une minorité imposante avec laquelle tout gouvernement serait obligé de compter. Comme alors tout ce qui anémie notre vie nationale et plus spécialement ces lois sclérotées dites intangibles parce qu'elles sapent la vie chrétienne à sa racine même, aurait vite disparu de nos usages et de notre code si les catholiques prenaient conscience de leur force et savaient s'en servir. Mais où trouver le vade-mecum, le précieux manuel qui nous tracera la ligne de conduite à suivre et nous éclairera sur la véritable valeur de nos hommes publics? N'allons pas chercher bien loin ce qui est à notre portée. Aujourd'hui le journal pénètre partout et devient ainsi un facteur de bien ou de mal dans la société. Les journaux à gros tirage, en général, n'ont que deux buts en vue: courtiser le pouvoir à l'effet d'en obtenir ses faveurs; d'autre part servir à leur clientèle les nouvelles les plus faisaudées afin de piquer sa curiosité et de flatter ses bas instincts. Ce n'est donc pas à pareilles publications que nous demanderons notre formation politique. Nous nous adresserons plutôt à un bon hebdomadaire dont les rédacteurs et la rédaction sont franchement indépendants des pouvoirs établis et foncièrement chrétiens. Pour nous, Amis Lecteurs, cet organe existe depuis trois semaines. Faisons confiance au « Soleil d'Auvergne », et chaque dimanche dans ses articles si substantiels et toujours bien pensés nous puiserons la science qui fera de nous tous des gens à convictions aussi droites que profondes.

Ouvrir. — Nous apprenons avec plaisir le retour parmi nous de Mademoiselle Amélie Almès qui l'an dernier suivait les cours de couture et de coupe qui se donnent dans notre ville durant l'hiver. Son arrivée a été saluée avec la joie la plus vive par toutes et chacune de ses compagnes de cours en qui Mlle Almès compte autant d'amies. Volontiers nous nous joignons à ses compagnes pour lui souhaiter la plus cordiale bienvenue. Cette jeune personne nous vient des régions les plus éloignées de la Basse-Loire. Pourquoi ce long déplacement? C'est que tout comme bon nombre de jeunes filles de son âge, Mlle Almès se rend compte de la souveraine importance qu'il y a pour elle à se former, dès après ses années de scolarité au grand art de la couture et de la coupe. Que dire d'une femme qui à l'âge de 25 ans ne sait tenir ni l'aiguille ni le crochet, qui est incapable de faire une reprise, qui se trouve dépaylée devant un modèle de tapis ou de couvre-lit. Pareille personne, si elle est établie, fera le supplice de son époux pas son inutilité s'il ne s'y ajoute sa fatalité; si elle ne l'est pas, elle aura grand peine à trouver le jeune homme sérieux qui voudra l'aider à franchir sans trop de heurts le chemin de la vie. C'est notre avis, et nous le croyons fondé, qu'après avoir complété leur instruction primaire par l'obtention du certificat d'études, les jeunes filles d'Augerolles et des environs devraient fréquenter assidûment le cours de couture et de coupe qui se donne au Couvent des Dames de la Miséricorde. Elles ont là les plus heureuses faci-

confiance et l'estime de tous les parents de ses élèves et la population tout entière a appris avec douleur sa mort soudaine. Nous présentons à sa famille, en cette douloureuse circonstance, nos bien sincères condoléances.



Le Breuil-sur-Couze. — C'est par erreur que nous avons annoncé dans un précédent numéro que le Soleil d'Auvergne serait en vente chez Mme veuve Fauvet-Bert.



Economats du Centre

POUR LES ÉTRENNES

Allez aux **ECONOMATS**, à l'occasion des **FÊTES** vous y trouverez aux meilleurs prix des **Cadeaux frivoles, utiles, modestes et précieux.**

- Poupées depuis 2 45 jusqu'à 25 75
- Vollures de Poupées 5 95
- Charrettes bois 6 45
- Animaux bois sur poussettes 1 95 et 2 95
- Personnages Carton pâte 1 95 et 2 95
- Jeux divers, depuis 3 75 jusqu'à 12 95
- Ménages 0 75 jusqu'à 13 95
- Jouets fer, sur roues et mécaniques 0 65 jusqu'à 9 25
- Trains bois, 3 pièces 14 25
- Chevaux carton 2 45 4 75
- bois 10 95
- Tambours 2 25 4 95 8 45
- Tricycle et Trottilnette bois 15 95 16 50

Faites inscrire vos achats sur votre **CARNET DE BONI UN TICKET-PRIME POUR UN FRANC D'ACHAT**
Sucre, Sel, Pétrole et Essence en Bidons de 5 litres exceptés

Economats du Centre

Imprimeries du « **SOLEIL D'Auvergne** »
25, Rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand
Le gérant: **Jean ROUSSET.**

mais saisissant bilan de l'activité de l'Aéro-Club d'Auvergne en 1925: l'Ecole d'Aviation a formé 17 Pilotes, Boursiers de Pilotage et 5 Brevetés de Tourisme, de organisé le Rallye-Aérien National, et 7 meetings de propagande, a créé 2 Sections, l'une à Brive et l'autre à Aurillac. Ses cours de mécaniciens ont permis à 22 jeunes gens de servir comme mécaniciens dans l'Aéronautique militaire.

Plus de 300 baptêmes de l'air furent donnés, 5 conférences organisées et l'Aéro-Club d'Auvergne vient de doubler le cap des 2.000 membres.

Le film du Raid fameux de Pelletier Oisy, Paris-Tokio, fut extrêmement intéressant à suivre. Les films du Rallye-Ballon et du Rallye Aérien National, tournés par notre ami Wlasia, obtinrent un légitime succès, de même qu'un film comique parodiant les acrobaties aériennes, et, pour finir, une exquise comédie dramatique clôtura cette agréable soirée, qui a permis à l'Aéro-Club d'Auvergne, à la fois de distraire ses membres et de travailler utilement pour la propagande de l'Aviation.

Au Familia

Programme du 18 au 24 Décembre
INSOUMISE
Printé au concours de film.

LA CROISIÈRE du « NAVIGATOR »
Célèbre superproduction comique de Buster Keaton

BON SECOURS
A BASE DE VIEIL ALCOOL
ÉLIXIR * LIQUEUR
ARQUEBUSE * RHUM
PRODUITS SUPÉRIEURS — EXIGEZ LA MARQUE

Cinéma-Gergovia

SEMAINE DE GALA avec
LE PÉLERIN
Comédie de Charlie Chaplin

Le Mariage de Rosine

CINÉMA-PATHÉ-CAMÉO

CETTE SEMAINE — Un film remarquable
LE PARADIS DÉFENDU
avec POLA NEGRI

FER BATTU ET CŒUR FORGÉ
Comique burlesque en 2 actes
Le Tombeau Hindou
5^e Chapitre
Dimanche: 2 matinées, à 2 h. et 4 h. 30

TARIF.

Demandes d'emploi: 0 fr. 40
Tous autres rubriques: 0 fr. 60
Aucun minimum d'insertion exigé
La mention s'adresse, au Bureau du Journal est payable 0 fr. 50 en plus

FONDS de COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgiève. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Epicierie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.

Epicierie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Epicierie avenue République. Prix: 15.000 fr.

Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre: 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.

Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre. 110.000 fr.
Epicierie-comest. b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.

Restaurant d'angle très bien situé, plus meubles. Dépend diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Café-billard re-aurant pl. centre, 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.

Restaurant s. gd. aven., 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix: 45.000 fr.

Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intéres. Prix: 230.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.

Hôtel-rest centre jolie v. comm. du Berry, 24^{es} conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau etc. Bail 17 ans non rev. Prix: 320.000 francs

Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau etc, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.

Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18^{es}. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst très confortable. Bénéfices: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau etc ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000. Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

PAS DE PORTE
Centre de la Ville
Long bail, Loyer minime conviendrait à jeune ménage S'adresser au journal.

Demandes d'emplois

Jeune dame sténo-dactyl, 12 ans de pratique, dem. place stable. S'adresser au Bureau du journal.

Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adresser au journal.

User des Petites Annonces
du « **Soleil d'Auvergne** »
c'est avoir rapidement ce qu'on désire

« **Le Soleil d'Auvergne** »
25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND
Chèque Postal 665

BULLETIN d'ABONNEMENT
(à découper et à retourner)
Veuillez trouver ci-inclus la somme de DIX FRANCS en mandat chèque (1)

Montant d'un abonnement d'un an au « **SOLEIL D'Auvergne** ».
A dater du
Adresse:

Signature.
Biffer les mentions inutiles.

Les Cafés parce qu'ils SONT toujours FRAIS
H. Voure sont les meilleurs!
parce qu'ils SONT un mélange judicieux des meilleures sortes
AU PLANTEUR 7, Rue Ballainvilliers CLERMONT-FE
BRULAGE tous les Jours